

L'ÉCHÔ DES COTEAUX

SOMMAIRE

Le mot du maire

Notre commune

- Élections
- **PanneauPocket**
- Mobilité solidaire
- «France services»
- Un village solidaire

Événements

- Cérémonies
- Noël des enfants, troc de plantes, repas des Anciens

Chantiers et réalisations

Aménagements

Vie locale

- PPRI, PLU, PCS, SCOT, SIEIL, CAUE 37, Action logement, CCTOVAL
- **La fibre, des promesses, rien que des promesses**
- SMIPE, PNR
- **Coteaux-sur-Loire, une commune viticole**

Environnement

- **L'eau, précieuse ? Ça coule de source !**
- Taille des arbres
- Maisons fleuries
- La balsamine de Balfour

La vie dans nos écoles

La restauration scolaire

Nos assos

- Famille Rurale, Médiathèque, Les Roses de St-Michel, CSL², Le Shoot d'Ingrandes, La Carpe qui Bâille, SMTT, Association de Chasse, Ingrandes animations

Sortir

- Parc Loire-Anjou-Touraine, Touraine Nature
- Festival du jazz

Histoire

- **Site gallo-romain des Perraux**



CHERS COSTELLIGÉRIENNES, COSTELLIGÉRIENS.

Voici le premier bulletin municipal de votre nouvelle équipe élu le 15 mars 2020. Après un printemps de confinement difficile pour tous, une bouffée d'oxygène estivale malheureusement trop éphémère, nous avons dû affronter à nouveau une période compliquée, un automne avec son lot d'événements tragiques et angoissants.

Tragique, avec ce terrible et lâche assassinat terroriste du professeur d'histoire et géographie en collège, mort pour la France, car mort pour sa mission d'Éducation. Il a perdu la vie, pour avoir initié ses élèves à la liberté de pensée et d'expression qui sont au cœur même de notre Pacte Republicain. Nous n'oublions pas, également, l'attentat perpétré à Nice. Des innocents ont perdu la vie pour une idéologie meurtrière.

Angoissant avec la reprise de la crise sanitaire mondiale dont les spécialistes ne savent pas quand elle va prendre fin. Elle nous inquiète tous, limite notre vie sociale, nous empêchant de retrouver parents ou amis au rythme de nos envies. Les conséquences économiques et sociales sont déjà très lourdes avec une montée accrue de la pauvreté. Des pans entiers de notre économie sont fragilisés et perturbés. La vie culturelle est en souffrance et la vie sportive au ralenti.

Ainsi, dans notre commune toutes les manifestations habituelles, moments de partage et de convivialité ont été annulées à notre grand regret (foire de la St-Michel, repas des anciens, arbre de Noël des enfants, marché de Noël...).

Nos nombreuses associations, force vive de notre village, ont aussi été contraintes de suspendre l'ensemble de leurs activités sportives, culturelles ou festives.

Même les commémorations, moments de mémoire et de transmission aux plus jeunes pourtant essentiels dans la période troublée que nous vivons, ont dû se tenir en comité très restreint (pas plus de 6 personnes).

Cette période absolument inédite et très perturbée ne nous a pas empêché de nous mettre au travail avec énergie et la volonté de rattraper les quelques mois perdus pendant le premier confinement, puisque tout s'était arrêté.

Vous retrouverez dans les pages suivantes, les actions réalisées ou en cours et celles à venir.

Comme l'a rappelé le Premier Ministre : « Il nous faudra vivre avec le virus sur un long temps ».

Mais alors à quoi ressemblera notre pays dans les mois à venir ?

Une certitude « les rassemblements festifs et familiaux dans les salles des fêtes ne pourront reprendre de sitôt » mais il nous sera agréable de nous retrouver en petit comité à la maison, en attendant un déconfinement plus élargi.

Le télétravail devra autant que possible perdurer, sur la base d'un équilibre à trouver au sein des entreprises pour éviter le tout ou rien.

Nous avons appris à vivre différemment avec ce virus. Nous avons dû et su nous adapter. Certaines situations ont été compliquées à accepter, à vivre. Mais cette épreuve a aussi fait naître un mouvement de solidarité généralisé incroyable !

Nos jeunes se sont rapprochés des plus anciens, soucieux de leur apporter présence et aide. Des initiatives ont germé de ci de là, pour rendre des services nouveaux de proximité à la population.

« L'avenir n'appartient à personne. Il n'y a pas de précurseurs, il n'existe que des retardataires », disait Jean Cocteau.

Alors soyons les artisans de notre avenir, en nous efforçant à l'action, à la solidarité, à des stratégies d'innovation communes et sortons « grandis » de cette période anxiogène !

En ce début d'année, nous ne pouvons pas nous retrouver pour partager la traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié en échangeant des souhaits pour une belle année 2021.

Mais l'arrivée d'un vaccin qui protégera les populations et

notamment les plus fragiles laisse entrevoir un avenir proche beaucoup plus serein.

Restons optimistes !

Aussi en mon nom et au nom du Conseil Municipal, je souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2021 et surtout qu'elle vous garde en bonne santé !



Daniel Sans-Chagrin
Maire de Coteaux-sur-Loire





LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES QUI ONT LIEU TOUS LES 6 ANS SE TIENDRONT AU PRINTEMPS 2021.

La date précise sera fixée par le gouvernement début janvier, en fonction de l'évolution des règles sanitaires liées à la pandémie.

Quelles sont les missions de ces deux instances et comment sont désignés leurs membres ?

LE DÉPARTEMENT

Ses compétences

- **L'action sanitaire et sociale :** revenu de solidarité active (RSA) ; allocation personnalisée d'autonomie (APA) ; gestion des services de protection maternelle et infantile (PMI) ; aide aux personnes handicapées...
- **La gestion des routes et des déplacements :** grands équipements (ports, aérodromes) une grande part des voiries en assurant l'entretien, la gestion et la construction des routes départementales, la mise en place des aires de co-voiturage, de vélo routes et pistes cyclables et de transport routier express.
- **L'enseignement :** construction, entretien et équipement (informatique notamment) des collèges.
- **La culture :** valorisation et sauvegarde du patrimoine. Il gère ainsi les archives et bibliothèques départementales ainsi que les musées départementaux. Il apporte également son soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire.
- **L'aménagement durable du territoire :** équipement rural, gestion de l'eau, remembrement et l'aménagement foncier, développement touristique

- **La sécurité incendie :** gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Même si le SDIS constitue une entité autonome, c'est le conseil départemental qui en assure le principal financement.
- **Les politiques publiques volontaristes :** Au-delà de ses compétences obligatoires, le département peut également intervenir dans des domaines qui représentent un enjeu pour son territoire. Il peut s'agir d'aides en faveur des communes ou des associations ou de soutien à l'emploi local par exemple, dans les domaines de l'agriculture, des cultures régionales spécifiques ou de l'artisanat.

Le mode d'élection

Élection d'un binôme composé d'une femme et d'un homme (parité obligatoire également pour leurs suppléants) au scrutin majoritaire et par canton.



LA RÉGION

Ses compétences

- **La gestion des transports :** gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières...
- **Les lycées :** construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole.

- **La formation professionnelle :** insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emploi, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance à travers le service public régional de l'orientation et de la formation professionnelle.
- **L'aménagement du territoire et l'environnement :**
 - » gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air
 - » schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, développement des transports.
- **Le développement économique :**
 - » animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II).
 - » orientations en matière d'aide aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aide à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises.
- **La gestion des programmes européens :**
 - » gestion des différents fonds européens mis à disposition des régions pour leur développement.
 - » mise en œuvre des Programmes de Développement Ruraux régionaux.

Le mode d'élection

Élection par scrutin de liste, à 2 tours et à la proportionnelle avec prime majoritaire et obligation de parité.

Pour ces élections, nous faisons appel à des volontaires en tant qu'assesseurs pour aider les élus dans la tenue des 3 bureaux de vote. Les volontaires doivent contacter la Mairie pour se faire inscrire sur la liste.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket

Une application simple et engagée 100% Française.

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 3300 communes, écoles, associations et 29 Intercommunalités.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.



— Daniela Cosnard
Conseillère municipale
Jean-Louis Amirault
Maire Adjoint

» 02 47 96 98 15

UN DÉFIBRILLATEUR A ÉTÉ MIS EN PLACE PRÈS DE LA SALLE DES FÊTES D'INGRANDES.

Le défibrillateur est un appareil qui délivre un choc électrique pour interrompre une fibrillation et tenter une réanimation en cas d'arrêt cardiaque. Son utilisation se fait dans l'urgence.

Un contrôle annuel est effectué par un service habilité pour son bon fonctionnement.

En 2021, il est prévu d'en installer deux autres sur la commune. L'un sera mis en place près de la salle des fêtes de St-Patrice et le deuxième, près de la salle des fêtes de St-Michel.

Une bonne réaction dans les premières minutes après l'arrêt cardio-respiratoire peut sauver une vie.

LA MAIRIE DE COTEAUX-SUR-LOIRE SE RAPPROCHE DE SES HABITANTS GRÂCE À L'APPLICATION MOBILE PANNEAUPOCKET.

Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congé, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les communes, écoles, intercommunalités, associations et comités des fêtes qui l'intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.



LA MOBILITÉ SOLIDAIRE AU SERVICE DES HABITANTS

Dans la lettre que nous vous avons adressée en juillet, nous avons évoqué l'idée de mettre en place un projet de mobilité solidaire sur notre territoire pour compenser le manque de transports et limiter l'isolement et la perte de lien social.

La commission enfance jeunesse solidarité a approfondi l'étude de ce dossier et c'est donc un projet réalisable très rapidement que nous vous présentons aujourd'hui.

En 2017 la Communauté de Communes Gâtine-Racan a mis en place ce type de projet pour répondre aux besoins de ses habitants et a fait appel à l'association Familles Rurales 37 qui l'a développé sur ce territoire.

Nous proposons donc aujourd'hui de profiter de l'expertise de Familles Rurales 37 et de nous appuyer sur leur plateforme pour le mettre en place pour les habitants de Coteaux-sur-Loire qui ne disposent pas de moyens personnels pour se déplacer.

Comment ça marche ? Ce dispositif permet la mise en relation d'habitants qui ont des besoins de transports ponctuels avec un réseau de bénévoles en mesure de les aider.

Il peut s'agir d'un déplacement pour une course, la visite d'une personne, un rendez-vous médical ou professionnel... Le temps de déplacement est en principe limité à 2 heures. La personne bénéficiaire indemnise le conducteur bénévole pour chaque trajet effectué. L'indemnité est de 0.35€ par kilomètre parcouru.

Ce service de transport solidaire s'adressera à des publics rencontrant des difficultés pour se déplacer : personnes ne possédant pas le permis de conduire, personnes âgées et/ou isolées sans moyen de transport, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap...

Pour que ce projet puisse voir le jour sur notre territoire, nous cherchons des conducteurs possédant une voiture et disponibles quelques heures par mois afin de développer l'aide et la coopération entre habitants.

ENTRAIDE ET CONVIVIALITE
Se rencontrer, échanger, être solidaire

MOBILITE SOLIDAIRE
MOBILITE SOLIDAIRE À COTEAUX SUR LOIRE
DEVENEZ CONDUCTEUR BENEVOLE

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Familles rurales
Vivre mieux
RURALITÉ ET SOLIDARITÉ

COTEAUX SUR LOIRE
NORMANDE ET LOIRE

*Vous êtes sensible à la question de la mobilité en milieu rural ?
Devenez conducteur bénévole dans le cadre du dispositif de mobilité solidaire de la Fédération Familles Rurales 37.*

Ces temps de transport, une ou deux fois par mois, sont aussi l'occasion de tisser des liens entre voisins ou entre habitants.

Ce dispositif pourrait être l'amorce d'un projet plus poussé de solidarité avec l'échange de services.

- Si vous souhaitez vous engager dans cette démarche en tant que bénévole, vous pouvez prendre contact avec Familles Rurales 37
 - » 07 66 52 68 91 ou 02 47 39 37 51
 - » mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org



LES MSAP DEVIENNENT "FRANCE SERVICES"

La Communauté de Communes s'engage pour le développement des services de proximité : un territoire, 3 Bassins de vie, 3 « France Services » au plus près de chez vous.

À retenir

- Les Maisons de Services Au Public de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire ont été retenues par l'État (Bourgueil, Langeais et Château-la-Vallière) pour devenir toutes les trois « France Services ».
- Depuis le 1er janvier 2020, 534 France Services ont été labellisés au terme d'un processus extrêmement rigoureux pour vérifier que chacun répond bien à un cahier des charges exigeant.
- Cette labellisation concrétise l'engagement du territoire à maintenir une proximité des services publics et à offrir de nouveaux services à la population.
- Le label France Services poursuit trois objectifs, améliorer l'accessibilité aux services publics, faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits et renforcer la qualité de service avec la mise en place d'un plan de formation d'agents polyvalents et d'un socle commun de services proposés.
- Recherche d'emploi, situation fiscale, prestations sociales... Les agents des France Services sont disponibles pour aider chaque citoyen en fonction de ses besoins. De nombreux organismes assurent également des permanences in situ ou en visio-conférence au sein des France Services.

- Bourgueil, 12 ter avenue Saint Nicolas
 - » 02 47 98 23 23
 - » franceservices.bourgueil@cctoval.fr
- Langeais, 7 Place du 14 juillet
 - » 02 47 96 90 89
 - » franceservices.langeais@cctoval.fr
- Château-la-Vallière, 21 avenue du Général Leclerc
 - » 02 47 24 25 22
 - » franceservices.clv@cctoval.fr



UN VILLAGE SOLIDAIRE

Les périodes de confinement qui auraient pu être des périodes de repli sur soi ont été au contraire à l'origine de nombreux gestes de solidarité au sein de la commune.

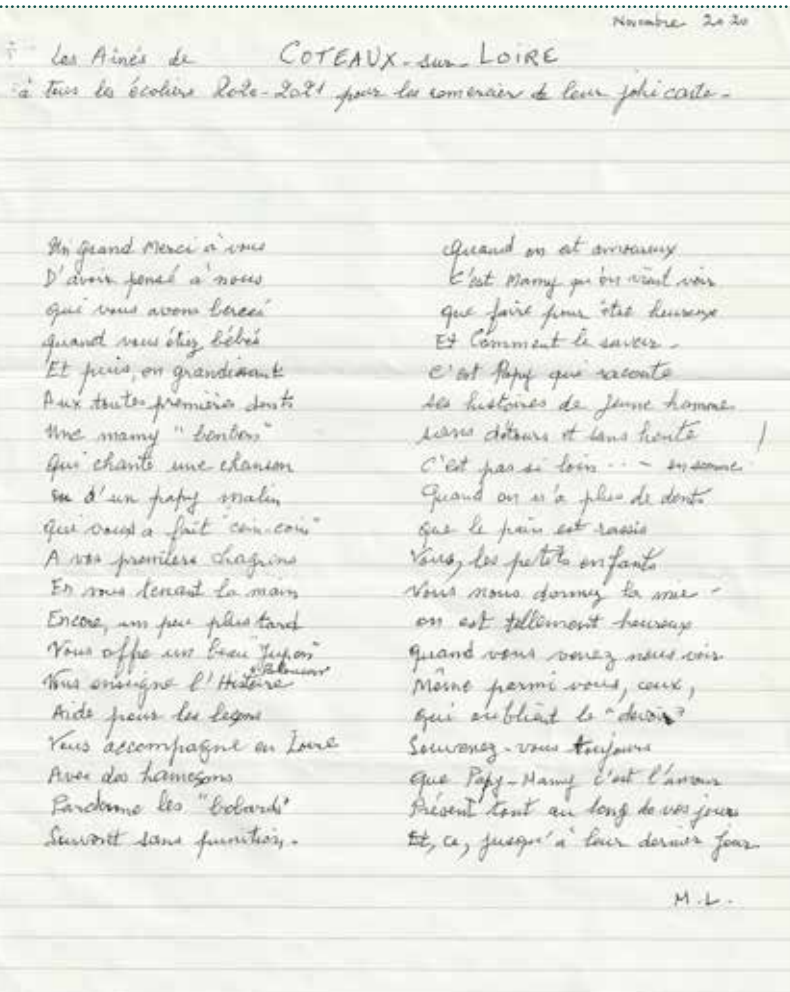
Ce sont les appels téléphoniques réguliers aux personnes âgées ou isolées pour prendre de leurs nouvelles et rompre un peu leur solitude, les courses faites pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer ou les transports dans les magasins, quand cela est devenu possible.

Ce sont les maraichers qui ont augmenté les jours d'ouverture pour permettre l'achat de légumes frais ou les restaurateurs qui ont proposé d'abord des paniers de légumes pour permettre aux habitants de trouver des produits frais à proximité de

chez eux, puis des plats préparés sur place à emporter, le boulanger qui alimente la machine à pain 7 jours/7. Et ce sont les habitants qui en répondant positivement à ces offres leur ont permis de maintenir un peu d'activités et de limiter les pertes financières liées à l'arrêt de cette activité.

Ce sont aussi les enfants de l'accueil de loisirs qui, avec l'aide de leurs animateurs, ont réalisé des cartes de vœux comprenant un petit texte empli de tendresse à joindre aux colis de Noël offerts par la Mairie aux anciens. Et nul-doute que cette attention des plus jeunes a touché leurs destinataires. En témoignent les appels téléphoniques ou les courriers adressés à la mairie pour remercier les enfants.

Et pour illustrer cette solidarité, nous vous offrons ces textes échangés entre ces enfants et une habitante de Coteaux-sur-Loire.





Cérémonie à Ingrandes

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 Novembre 2020 la France a célébré le 102ème anniversaire de l'armistice de 1918, commémoration de la Victoire et de la paix et hommage à tous les morts pour la France.

En cette période de pandémie cette commémoration s'est déroulée en toute intimité, le maire, 2 adjoints, le président des anciens combattants et un porte-drapeau, la présence du public étant interdite.

Une gerbe a été déposée devant chaque monument aux morts de nos 3 quartiers d'Ingrandes, St-Michel et St-Patrice.

Voici le texte de Mme G. Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la Ministre des armées lu à cette occasion :

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillettes blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves !

Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'oeuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et

en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leurs noms.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.



CÉRÉMONIE DU 05 DÉCEMBRE

Journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.



ÉVÉNEMENTS



**Le Noël des enfants !
Encore une fois, la Covid a
frappé !**

les tours de magie de Stan Vitko

L'arbre de Noël des enfants devait se tenir le dimanche 13 décembre dans la salle des fêtes d'Ingrandes, seule salle communale ayant une capacité d'accueil nous permettant d'accueillir, sur 2 séances, l'ensemble des enfants de Coteaux-sur-Loire et leur famille (plus de 180 enfants).

Mais la recrudescence des cas de Covid, la nouvelle période de confinement et les dernières consignes de la Préfecture pour limiter les regroupements et stopper la propagation du virus nous ont contraints à modifier notre organisation.

Annuler purement et simplement cette manifestation et priver les enfants de la magie de cette journée ? Les écoles restant ouvertes nous avons proposé aux enseignantes de faire 3 représentations, une dans chaque école, pendant le temps scolaire. Elles ont toutes adhéré immédiatement à cette suggestion qui permettait de « sauver » le Noël des enfants tout en évitant la mixité des 3 écoles, réduisant ainsi au maximum les risques sanitaires.

Cette année, les parents n'ont donc malheureusement pas pu profiter du spectacle de Noël en compagnie de leur(s) enfant(s).

Mais cela n'a pas empêché les enfants de s'amuser et de rester bouche bée devant les tours de magie de Stan Vitko !



Le troc à St-Michel

Le troc de plantes automnal qui avait vu le jour le 15 novembre 2014 s'est perpétué cette année encore sur la place de la mairie, devant le centre de loisir.

De 10h à 13h, bénéficiant d'une météo beaucoup plus clémente que celle initialement annoncée, les amoureux du jardinage se sont retrouvés le 25 octobre dernier pour échanger, troquer, des fleurs, des plantes, des

bulbes, de jeunes arbres, des plantes aromatiques, des graines ...

Ainsi cette année se sont côtoyés graines de basilic, pot de persil, plantes d'intérieur, iris, framboisiers, pivoine, figuiers, bananiers, albizia, noisetiers, sauge clarée, marguerite, muguet, ... et tant d'autres variétés ! Sans oublier les magnifiques potirons proposés traditionnellement par un jardinier du quartier de St-Michel, qui en récolte toujours beaucoup et partage généreusement sa production à cette occasion ... Il se reconnaîtra ! Merci pour tous ces potages gourmands ou les délicieuses tartes au potiron !

Alors pensez déjà au prochain troc de plantes, celui du printemps qui se tiendra au foyer Bonnet, le dimanche 16 Mai 2021 de 10h à 13h !

Plutôt que d'arracher un végétal envahissant ou que vous ne souhaitez plus dans votre jardin, quelques plants inutiles, des graines, ..., mettez-les de côté et profitons de cette richesse commune, pour faire entrer de nouvelles espèces dans nos jardins, valoriser notre village !

Participez à cette rencontre, moment d'échange toujours très agréable entre jardiniers en herbe et passionnés botanistes !



Repas des anciens, encore une occasion de se retrouver annulée !

Depuis l'an dernier, Coteaux-sur-Loire propose à nos aînés de 70 ans et plus (**il faut avoir 70 ans au 1er janvier de l'année**) de choisir entre une participation à un repas avec animation musicale (pour les amateurs de danse) ou un coffret gourmand pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas.

Un bulletin pour l'inscription au repas ou réservation d'un colis était inséré dans le bulletin d'information distribué en juillet.

Malgré la Covid, 70 personnes s'étaient inscrites au repas qui devait avoir lieu le 15 Novembre 2020 à la salle des fêtes d'Ingrandes.

Malheureusement, courant octobre, les nouvelles directives imposées par la Préfecture suite à la reprise de la pandémie nous ont contraints à annuler ce repas.

A titre de compensation, tous les inscrits au repas ont donc reçu eux aussi un colis gourmand, portant à 188 le nombre de colis distribués cette année sur notre commune par l'ensemble de l'équipe municipale.

Cette distribution, avec masque et respect des gestes barrières, nous a permis d'aller à la rencontre de nos habitants.

Depuis notre élection, toutes les occasions communales ou associatives, de se retrouver et de vous rencontrer ont été annulées.

Il nous tarde de pouvoir à nouveau organiser ces moments de rencontre privilégiés !



ÉGLISE D'INGRANDES

Des pierres de l'Église Saint Romain menacent de tomber.

Aussi pour la sécurité de tous et pour la préservation de notre patrimoine bâti, des travaux de restauration vont être réalisés par l'entreprise Zuliani. Ils doivent démarrer fin février 2021.

Dans l'attente, une rubalise a été mise en place pour sécuriser le périmètre concerné.



PROTÉGEONS NOS VOIES COMMUNALES

Au gré des saisons et des différents travaux agricoles à exécuter (labour, préparation des semences, nettoyage des terrains...) nos voies communales peuvent se retrouver jonchées de mottes de terre ou de paille.

Ces résidus peuvent mettre en jeu la sécurité des autres usagers, automobilistes, cyclistes, piétons, qui peuvent glisser ou déraiser et se blesser sur ces chaussées souillées.

Pour le bien-être de tous, nous remercions donc ceux qui sont, involontairement, à l'origine de ces dépôts, de veiller à nettoyer ces voies, lors de leur passage, conformément au code de la voirie rurale.



RUE DU BOURG JOLI !

Suite aux travaux d'assainissement, le revêtement de la rue du bourg joli doit être repris. Ces travaux devaient être réalisés fin 2020 mais suite à des imprévus, l'entreprise Eurovia en charge de cette mission, commencera après le 18 janvier 2021 pour une durée de plusieurs semaines.

Le camion de ramassage des ordures ne pourra pas passer dans cette rue pendant toute la durée des travaux.

Un container à ordures sera mis à disposition par le SMIPE.



BOURG DES GALTEAUX

L'enfouissement des réseaux électriques et télécom a pris un peu de retard.

Le début des travaux est prévu début janvier 2021. Ce chantier est suivi et en partie financé par le SIEIL.



TRAVAUX ROUTIERS

Travaux prévus en janvier 2021

- **Réfection de la Rue du 8 mai** (commune historique de St-Michel sur Loire)
 - » Mise à niveaux des accotements, pose de grilles d'avaloir, de caniveaux et de bordures de trottoirs
 - » Fourniture et mise en œuvre d'enrobés sur 1300 m².
- **Refonte des trottoirs du château de Montbrun jusqu'au stade**
 - » Terrassement, empierrement, compactage et pose de bordures de trottoirs
 - » Pose d'enrobés devant les entrées de maison
 - » Réalisation d'un passage surélevé au niveau du château de Montbrun (zone 30)
 - » Marquage au sol (dents de requins et fourniture de panneaux).
- **Réfection des trottoirs route du coteau (croix blanche)**
 - » Scalpage, réglage et compactage
 - » Mise en œuvre de granulat de 5 cm d'épaisseur et de calcaire 0/10 de 5 cm d'épaisseur en surface
 - » Entrée des maison en enrobé, mise à la cote des tampons.
- **Maintenance des voiries**
 - » En 2020, reprise des parties les plus dégradées par pose d'enrobé à froid puis de pata.
 - » Pour 2021, opération identique sur le reste du réseau.
 - » Ces opérations de maintenance seront reconduites tous les ans.



CIMETIÈRES DE COTEAUX-SUR-LOIRE

Cimetière de St-Michel

En 2020, nous avons procédé à la reprise de concessions initiée par la précédente mandature. Cependant il reste encore à faire.

En projet pour 2021, implantation d'un columbarium de 8 places, poursuite de la reprise des concessions en état d'abandon et/ou non renouvelées, réflexion sur l'aménagement de l'espace cinéraire, sur l'agrandissement du cimetière.

Cimetière d'Ingrandes

En projet pour 2021, implantation d'un columbarium de 8 places et mise aux normes du puit de dispersion au jardin du souvenir, lancement de la reprise des concessions en état d'abandon et /ou non renouvelées, création d'une nouvelle allée.

Cimetière de St-Patrice.

En 2020, rénovation du monument aux morts initiée sous la mandature précédente, début de la restauration de la chapelle de Castellane.

En projet pour 2021, poursuivre la reprise des concessions en état d'abandon et /ou non renouvelées.

Pour les trois cimetières

En projet pour 2021, Informatiser la gestion.



Restauration de la chapelle de Castellane



Dans la continuité de la rénovation du bourg de St-Michel et pour faciliter le quotidien de nos concitoyens, il a été réalisé :

- un emplacement handicapés face à la Mairie déléguée ;
- un arrêt minute face au distributeur à pain ;
- pour le confort des enfants empruntant quotidiennement le bus scolaire et à la demande des parents, un abri-bus a été installé rue de la Cartélézière.

MODIFICATION DU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La CCTOVAL envisage, sur la commune de Coteaux-sur-Loire, de modifier le ramassage sur certains secteurs. Le camion du SMIPE est très volumineux avec un PTAC de 26 tonnes.

Actuellement, le camion emprunte des routes étroites, des voies sans issue avec obligation de faire des marches arrière ou des manœuvres périlleuses.

Pour la sécurité des personnels du SMIPE, pour éviter tout accident avec des automobilistes ou piétons, il va être mis en place des points de regroupement pour le ramassage.

Un container à ordures ménagères sera placé sur une plate-forme à disposition des riverains concernés. Les habitants concernés par cette modification vont être contactés courant Janvier 2021.

En vous remerciant pour votre compréhension. Cette modification de ramassage a pour objectif la sécurité des personnels et des citoyens.

ATTENTION AU BRUIT !

Les particuliers doivent respecter des horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse ou utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage.

Le bruit d'engins, répété de jardin en jardin, est parfois source d'agacement.

Pour éviter les conflits et rester en bon terme avec son voisinage, mieux vaut respecter les horaires autorisés dans l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2013 et utiliser un matériel le plus discret possible.

Ainsi les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ..., dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Vous avez sûrement remarqué à Ingrandes que les toboggans des aires de jeux de l'école maternelle ainsi que les jeux de la place de l'église ont été retirés. En effet ces jeux n'étaient plus en conformité avec les normes en vigueur aujourd'hui. Pour la sécurité des enfants, la municipalité a préféré les démonter. Mais ne vous inquiétez pas, de nouvelles structures, avec des matériaux plus actuels, seront bientôt installées et vos enfants pourront à nouveau s'amuser sur des jeux neufs et notamment des toboggans avec un revêtement mousse.



PPRI : PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

Comme évoqué dans notre édition de Janvier 2020, le nouveau PPRI du Val d'Authion dont notre nouvelle commune fait partie, est applicable depuis le mois de Juillet 2020 à nos plans locaux d'urbanisme.

Les prescriptions en matière d'urbanisme constructibilité sont donc durcies comme prévu par rapport au précédent de 2002. Les zones inondables sont élargies. Ce plan tient compte des plus grandes crues connues sur notre territoire depuis le 19ème siècle. Ce nouveau PPRI prend en compte la nécessité de limiter les risques d'inondation aux conséquences parfois dramatiques.

Les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) doivent donc intégrer les dispositions de ce nouveau PPRI qui déterminent et fixent les nouvelles zones inondables et s'imposent lors de la délimitation des zones constructibles.

PCS : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Notre commune actualise le PCS suite à la mise en œuvre du nouveau PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) de Juillet 2020.

Ce PCS viendra compléter le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs concernant notre village).

Ce PCS actualisé aura pour objectif de planifier et de préciser les mesures qui seront prises par la commune, sous l'autorité du maire ou du préfet en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires sur le territoire communal et d'informer les habitants de ces mesures.

SCOT : SCHÉMA DE COHÉRENCE ET D'ORIENTATION TERRITORIAL

Un mot sur le SCOT du Chinonais dont notre commune et notre communauté de communes font partie en matière de territorialité.

Ce SCOT est en cours d'élaboration par le PLN (Pays Loire Nature) organisme public chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme des communes de notre communauté de

communes: CCTOVAL (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire)

Le SCOT détermine les grandes orientations de notre secteur géographique en matière d'urbanisme et de développement durable.

Il délimite et détermine les zones du territoire : zones agricoles, forestières, protégées, urbaines, économiques, industrielles et autres.

Si ce SCOT donne des orientations pour la destination des différentes zones, il ne s'impose plus au PLU (Plan Local d'Urbanisme) comme par le passé.



LE SIEIL

L'énergie à votre service



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de contrôle de concession pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEIL compte 15 500 km de réseaux électriques, 60 000 logements raccordés au gaz et près de 45 000 points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un outil cartographique commun. (www.sieil37.fr).



Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur transition énergétique via la SEM Ener CENTRE-VAL DE LOIRE. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'oléien et d'hydroélectricité, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).



Le SIEIL a achevé le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 435 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MOBilité DURable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).



Il propose également un groupement d'achat d'énergies qui regroupe déjà 454 membres publics sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour acheter mieux et à prix maîtrisés. Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie. (www.energie-mediateur.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

« L'énergie à votre service »



15 500 Km
DE RESEAU
ELECTRIQUE



18 500
LOGEMENTS
RACCORDES
AU GAZ



45 000
POINTS
LUMINEUX



4 000 Km
DE VOIRIES
NUMERISEES





CONSEILS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE GRATUITS PRÈS DE CHEZ VOUS



Vous souhaitez faire des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, sur la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire:

- le **1er lundi du mois** à la *Maison de Services au Public*
7, place du 14 juillet - 37130 Langeais
- le **3e lundi du mois** au *Pays Loire Nature*
1, rue Serpentine - 37340 Ambillou.



Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinentes de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Indre-et-Loire « fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » (Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, art.7)



- Les rendez-vous sont à prendre auprès du CAUE 37
 - » au **02 47 31 13 40**
Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral ..)
- Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets, sur notre nouveau site internet :
 - » **www.caue37.fr**

CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Le regard professionnel
de nos ARCHITECTES
/ URBANISTES
/ PAYSAGISTES

POUR VOUS ASSISTER dans l'élaboration
de votre projet

**PRENEZ
RENDEZ-VOUS**
au **02 47 31 13 40**

LANGEAIS

Maison de Services au Public _ 7 PLACE DU 14 JUILLET

AMBILLOU
PAYS LOIRE NATURE _ 1, RUE SERPENTINE

PERMANENCES

37 Indre-et-Loire
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

calendrier des jours de permanences
consultable sur www.caue37.fr



ACTION LOGEMENT, LE PARTENAIRE LOGEMENT DES SALARIÉS

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, Action Logement permet aux propriétaires (salariés modestes) d'un logement dans le parc privé de bénéficier de subvention jusque 20 000 € pour financer les travaux de rénovation énergétique, ainsi qu'une subvention jusque 5 000 € pour les travaux d'adaptabilité à la vieillesse et la dépendance (*sous conditions*).



Pour faciliter l'accès au logement locatif, Action Logement peut financer le dépôt de garantie avec le LOCA-PASS, et, avec VISALE, propose une garantie de paiement de loyer totalement gratuite pour le locataire et le propriétaire (*sous conditions*).

En contrepartie de ces financements, pour la construction de logements sociaux, le renouvellement urbain ou la remise sur le marché de logements vacants en centre ville, Action Logement peut proposer des logements locatifs réservés pour les salariés d'entreprises (6500 logements en Indre et Loire).

Action Logement peut aussi accompagner les jeunes alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en leur versant une subvention de maximum 100€ par mois afin d'alléger leur loyer avec l'aide MOBILI-JEUNE.

Pour devenir propriétaire ou rénover une résidence principale, Action Logement propose des conseils et des prêts à taux avantageux.

Action Logement avec l'aide MOBILI-PASS est aussi acteur du développement économique en facilitant l'accueil et le logement des nouveaux collaborateurs des entreprises qui recrutent.



- Retrouver toutes nos aides et services, leurs conditions d'application, *sur le site Action logement*
 - » www.actionlogement.fr
- ou *en agence*
 - » 02 47 05 67 66



PLAN DE RELANCE DE LA CCTOVAL: DÉJÀ 400 000 € VERSÉS

Un plan de relance de grande ampleur.

Pour faire suite à la crise sanitaire, le 25 mai dernier, les 28 communes de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire se sont engagées sur un plan de soutien et de relance économique d'envergure, pour un montant de 500 000 € sur deux ans. Aujourd'hui, 400 000 € ont déjà été attribués aux artisans, commerçants et entreprises du territoire, clôturant ainsi les aides allouées pour l'année 2020.

Ce n'est pas moins de 116 dossiers qui auront été instruits pour des subventions comprises entre 500 € et 5 000 € (3 450 € en moyenne). De nouvelles réflexions sont à l'étude pour faire face au deuxième confinement.



AVANCEMENT DES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA CCTOVAL

La société CAMUSAT qui était à l'origine en charge du déploiement sur la majorité de notre EPCI n'a pas apporté entière satisfaction à TDF qui a décidé de réattribuer les prises à CIRCET.

Ce qui a été fait au mois de juin dernier.

Toutes les démarches déjà engagées par CAMUSAT (études notamment) seront ré-utilisées.

L'arrivée de CIRCET permettra le démarrage de travaux plus importants à partir de mi-2021.



- *Un serveur d'éligibilité est mis en place à la disposition des habitants de la Communauté de Communes*
 - » www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligible

Afin de répondre aux besoins urgents ou particuliers des habitants et des entreprises, il a été mis en place une solution technique complémentaire dite d'inclusion numérique pour permettre à toutes les personnes ne disposant pas d'une connexion filaire d'au moins 8 Mbit/s de pouvoir disposer d'un bon débit.

Ce dispositif permet d'attribuer une subvention d'un montant maximum de 450 € afin de s'équiper d'une solution d'attente à l'arrivée de la fibre optique.



- *Pour plus de renseignements*
 - » www.valdeloirenumerique.fr
 - » passport@valdeloirenumerique.fr
 - » 02 54 58 44 39



LA FIBRE : DES PROMESSES, RIEN QUE DES PROMESSES

LA FIBRE OPTIQUE EST CENSÉE REMPLACER À TERME LES RÉSEAUX CUIVRE DE TÉLÉCOMMUNICATION

Ses performances en termes de débit et de volume d'informations en font un outil incomparable pour permettre un accès rapide à toutes sortes de données : simples messages, courriers divers, jeux, téléchargement de gros volumes de données, flux d'images ouvrant l'accès à une grande diversité de programmes de télévision, etc.

Depuis 2012, il a été annoncé que la fibre serait installée, notamment, sur la commune de St-Michel en 2014, et un an plus tard sur le territoire de St-Patrice et d'Ingrandes.

La transmission des signaux est d'autant plus lente que les points d'arrivée (téléphones et surtout ordinateurs) sont éloignés du central téléphonique d'alimentation. Elle s'accroît en fonction du nombre de branchements actifs sur les lignes desservies.

St-Michel est mal desservi avec l'un des quartiers de Langeais et Continvoir; Ingrandes et St-Patrice le sont un peu mieux du fait de la présence d'un répéteur téléphonique à St-Patrice.

En 2014 donc rien ne se passe, pas plus qu'en 2015 et 2016. Orange, interrogée maintes et maintes fois, reconnaît son incapacité à améliorer les dessertes, sans installation de la fibre.

En 2016, lors d'une réunion à la Communauté de Communes, il est annoncé par la Vice-Présidente du Conseil Départemental qui a la

charge de ce dossier un changement de stratégie : le département change d'associé en constituant un syndicat avec le Loir et Cher (antérieurement le département était associé au Cher), avec le double avantage d'avancer plus vite et de faire mieux (raccordement de toutes les habitations à la fibre, y compris les plus isolées alors que dans le projet antérieur celles-ci se seraient vu équiper d'une boucle locale radio ou d'antenne satellite).

L'engagement avait été pris qu'une telle modification, impliquant la relance d'un appel d'offres publiques, n'aurait pas une incidence de plus d'une année sur le calendrier.

Donc Coteaux-sur-Loire devait être équipé entre 2019 et 2020 !

Mais TDF, entreprise retenue pour l'exécution de ces travaux, semble n'avoir aucun souci avec le respect du calendrier puisque dès le lendemain de la signature du contrat, TDF annonçait déjà une année de retard.

Aujourd'hui (Covid ou pas ?) il nous faudrait attendre au moins jusqu'en 2023 avant d'imaginer un raccordement à la fibre. Et demain, de combien d'années repoussera-t-on encore la date de ce raccordement ?

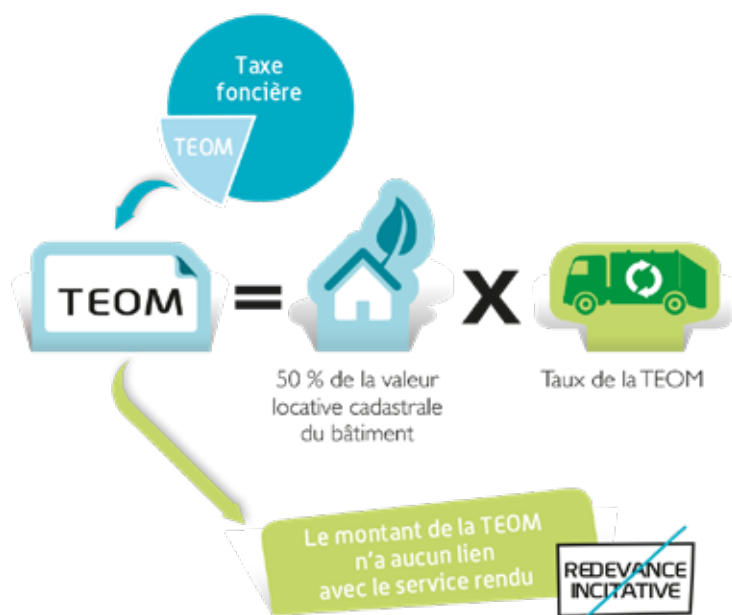
Pourtant le réseau est de plus en plus incapable de répondre à la demande, même lentement : certains jours, il n'y a plus de connexion possible.

Malgré tout l'intérêt, sur le papier, de l'offre de TDF, il y a tout lieu de penser que l'entreprise n'a pas mobilisé tous les moyens nécessaires à cette réalisation indispensable pour nos territoires dans les délais fixés contractuellement (surtout en cette période où bon nombre de ressortissants sont contraints de faire du télétravail).

On peut aussi se poser la question de l'évaluation de l'offre remise par TDF aux services départementaux et de la juste appréciation entre les moyens annoncés par l'entreprise et le calendrier contractuel d'exécution.

Mais il est également possible que l'entreprise ait promis... sachant pertinemment qu'elle ne pourrait pas tenir.

N'ayant aucune garantie sur la date finale de mise en service des installations, on est en droit de se demander si... **On ne se moque pas de nous !**



HARMONISER LE FINANCEMENT DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Depuis le début de l'année 2020, les services du SMIPE (collecte des déchets et déchèteries du territoire) se sont ouverts à la majeure partie du territoire de la CCTOVAL (excepté Langeais, Cinq Mars la Pile, Mazières de Touraine).

Ce premier changement résulte de la volonté du Conseil communautaire d'harmoniser le fonctionnement du service public de collecte des déchets ménagers qui est amené à devenir une véritable composante de la politique environnementale de la CCTOVAL.

Dès 2021, tous les habitants du territoire passeront à un paiement par la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) que vous recevrez en même temps que votre avis d'imposition de la taxe foncière, vers le mois d'octobre 2021.

Ce sera donc un changement pour les habitants de l'ex-SMIOM (et de Mazières de Touraine) qui recevaient jusqu'alors, deux fois dans l'année, une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) afin de financer ce service public

Il n'y aura ainsi plus qu'un seul moyen de financement et un seul service public de collecte et traitement des déchets, ce qui facilitera et améliorera cette politique pour l'environnement.

Pour les professionnels, une redevance spéciale sera mise en place pour la prise en charge de leurs déchets.

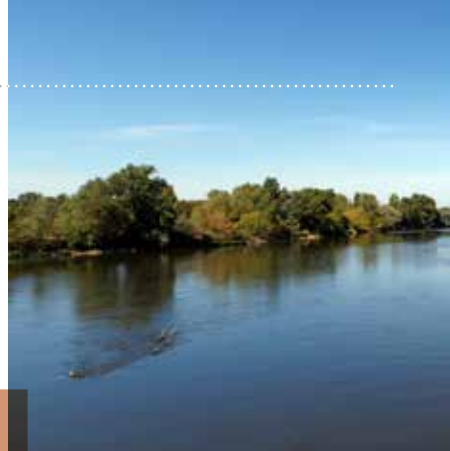
D'autres changements interviendront dans les mois et années à venir afin de réduire nos déchets, mieux les recycler et les valoriser (matériaux, compostage, colonnes papier au profit des écoles...).

À retenir : le SMIPE a collecté, tous déchets confondus, 464 kg par habitant en 2019.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



- Pour toute question relative au service de collecte et traitement des déchets, vous pouvez joindre le SMIPE
 - » 02 47 97 89 75
 - » contact@smipe-vta.net
- Pour toute question relative à la TEOM, vous pouvez joindre les services des impôts
 - » 0 809 401 401
 - » www.impots.gouv.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN : UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE !

Qu'est-ce qu'un Parc ?

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 56 PNR de France.

Ces territoires ruraux habités sont reconnus nationalement pour leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses tout en favorisant un développement économique et social, respectueux de l'environnement.

116 communes d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire composent aujourd'hui le Parc Loire-Anjou-Touraine. Élus, associations et partenaires locaux travaillent avec le Parc pour mettre en place des actions au service du territoire.

Et pour moi habitant ?

Le Parc, vous y habitez et ses actions vous concernent aussi au quotidien :

- **À l'école** : Antoine sort en forêt avec sa classe. Anna prépare un exposé sur le climat. Ces projets scolaires sont organisés et financés par le Parc.
- **À la cantine** : Pierre, gestionnaire du collège fait partie d'un groupe animé par le Parc, qui s'organise pour approvisionner la cantine en produits locaux et bio.
- **Le week-end** : Émilie part en balade au marais de Brézé, un site naturel aménagé par le Parc. De retour chez elle, elle réserve le gîte idéal pour ses amis parmi les hébergements de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- **À la maison** : Simon est investi dans un collectif pour le développement des énergies renouvelables, une dynamique soutenue par le Parc dès son origine.



Quel avenir pour le Parc ?

Les actions d'un Parc naturel régional sont guidées par une charte. Cette feuille de route fixe les objectifs à atteindre et les orientations pour les 15 ans à venir.

En 2019, des réunions et échanges ont été menés avec près de 700 habitants, élus, acteurs locaux pour définir ce nouveau projet.

Dès 2023, le classement du territoire en « Parc naturel régional » sera renouvelé.

Mieux encore, le futur périmètre prévoit l'inscription de 19 nouvelles communes !

Quelle implication pour ma commune ?

Chaque collectivité du territoire approuve la charte et s'engage aux côtés du Parc.

Elle désigne des délégués et délégués suppléants parmi ses conseillers municipaux ou communautaires, qui la représentent lors des comités délibérants.

En septembre 2020, ils ont élu la nouvelle Présidente du Parc : Sophie TUBIANA, conseillère municipale à Saumur et conseillère communautaire à l'agglomération Saumur Loire Développement.



— Retrouvez l'avancée du projet et toutes les autres informations sur :
» www.ici2038.fr



COTEAUX-SUR-LOIRE, UNE COMMUNE VITICOLE

On peut y revendiquer deux AOC, l'AOC Bourgueil (sur Ingrandes et Saint Patrice) et l'AOC Touraine (sur les trois anciennes communes).

Aujourd'hui, il y a 186 ha de vigne AOC Bourgueil (143,5 ha à Ingrandes et 42,5 à Saint Patrice) soit 930 kms de rangée de vigne (5 kms par ha).

Le nombre d'exploitations a fortement diminué depuis 40 ans, il ne reste plus, à Coteaux-sur-Loire, que 13 exploitations viticoles contre 27 en 1980.

Des vigneronns d'autres communes, viennent cultiver des vignes situées à Coteaux-sur-Loire.

La viticulture fait travailler environ 48 personnes à temps plein (exploitants et salariés) sur les exploitations situées sur notre commune, auxquels il faut rajouter les saisonniers.

Le vin produit à Coteaux-sur-Loire est vendu majoritairement en France, mais il est vendu aussi sur les quatre continents, beaucoup en Europe et aux USA, mais aussi en Asie et quelques bouteilles en Australie.

L'AOC Bourgueil est l'une des AOC qui compte le plus de vigneronns en bio ou en conversion bio (le vigneron respecte les règles du bio mais ne peut afficher le logo bio qu'au bout de trois ans), 40 % du vignoble.

Et pour les autres, l'agriculture raisonnée est très développée.

Les vendanges 2020 ont été très bonnes en qualité, l'automne a permis aux vigneronns d'arracher les ceps morts dans l'année et de replanter de jeunes plants de vigne.

La saison de la taille va débuter et durer tout l'hiver, il y a 700 000 ceps à tailler à Coteaux-sur-Loire.





reliée à un des collecteurs d'eau de pluie de votre maison: en période sèche votre bassin se remplira dès la moindre averse. L'idéal dans ce cas est d'y adjoindre une petite rivière «sèche» qui servira de trop plein en période de pluie prolongée.

L'EAU, PRÉCIEUSE? ÇA COULE DE SOURCE!

Les pluies de ces dernières semaines ont fait du bien à nos jardins. Cependant, elles ne doivent pas nous faire oublier le réchauffement climatique et ses sécheresses récurrentes: l'eau est précieuse, ça coule de source!

Face à ce changement, notre comportement à tous peut influencer. Alors jetons-nous à l'eau et mettons tout en oeuvre, chacun à notre niveau pour l'économiser: ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.



Économiser l'eau ne veut pas dire se priver (même si la meilleure façon de la préserver est de ne pas l'utiliser du tout...).

Quelques petites astuces peuvent nous y aider.

PLUSIEURS USAGES POUR UNE MÊME EAU

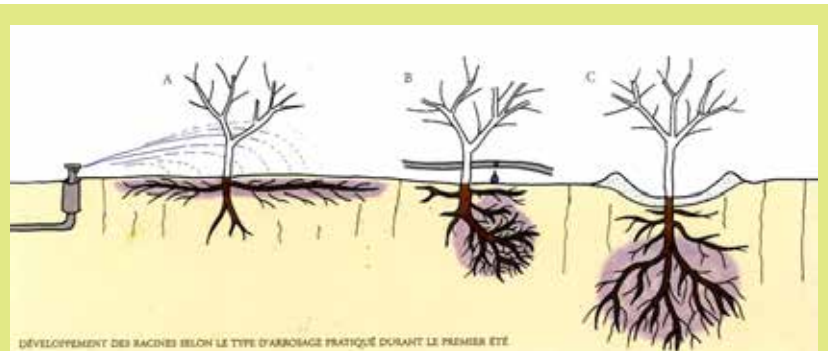
Installez, dès les premiers beaux jours, une cuvette dans votre évier. Récupérez l'eau lorsqu'elle n'est pas souillée par des détergents ou de la graisse. Cette eau ainsi «grapillée» va vous servir à arroser les plantes de votre terrasse ou de votre jardin. Les occasions sont nombreuses de la récupérer:

- En nettoyant les légumes
- En attendant que l'eau chaude (ou froide) arrive
- En lavant de la vaisselle non grasse
- En vous rinçant les mains

Évitez les détergents quand ils ne sont pas indispensables (vaisselle non grasse par exemple), vous ferez en plus des économies de produits ménagers ce qui est mieux pour l'environnement et votre portefeuille. Et si votre douche est assez spacieuse, vous pouvez également la récupérer en vous mouillant avant de vous savonner: les 2 pieds dans la cuvette, comme au siècle dernier!

ARROSAGES COPIEUX ET ESPACÉS

Savez-vous que la fréquence et le volume des arrosages influent sur le système racinaire de vos plantes? En les arrosant fréquemment mais parcimonieusement, leurs racines s'étalent juste en dessous de la surface. Les plantes souffrent davantage en cas de sécheresse, ce qui vous oblige à les arroser encore plus.



DÉVELOPPEMENT DES RACINES SELON LE TYPE D'ARROSAGE PRATIQUÉ DURANT LE PREMIER ÉTÉ
Schéma extrait de 'Pour un jardin sans arrosage' d'Olivier Filippi - A : arrosage par aspersion quotidienne - B: arrosage par goutte-à-goutte programmé 3 fois par semaine pendant 30 min - C: arrosage abondant à intervalles espacés (tous les 15 jours)

Un truc: ayez toujours un arrosoir dans un coin de la pièce pour y vider votre cuvette dès qu'elle est pleine. Cela vous évitera de devoir sortir trop souvent pour arroser vos plantes. Avec de l'habitude, plusieurs arrosoirs peuvent être ainsi remplis chaque jour, représentant plusieurs mètres cubes durant la période estivale...

RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIES

Si vous êtes bricoleur, investissez dans des récupérateurs d'eau. Ils se connectent aux descentes du toit de votre maison et se remplissent quand il pleut. C'est l'eau préférée de votre jardin car non calcaire et sans adjuvant! L'investissement en vaut la peine car il amènera de l'eau à votre moulin...

Et si vous êtes adepte des bassins d'agrément, alimentez le vôtre en eau par une canalisation enterrée et

Oubliez l'arrosage automatique, en goutte-à-goutte ou aspersion! Non seulement vos plantes n'en ont pas besoin, mais vous pouvez sans le savoir leur faire plus de mal que de bien. En les arrosant copieusement mais moins souvent, le volume d'eau sera le même, mais pas leur système racinaire! L'eau va s'infiltrer dans le sol, obligeant ainsi la plante à aller la chercher en profondeur. N'oubliez-pas d'aménager une cuvette au pied de la plante afin qu'elle profite pleinement de vos arrosages.

PLANTATION D'UN JARDIN SEC

Avec le réchauffement climatique, les plantes méditerranéennes ne sont plus réservées au midi de la France. Nombre d'entre elles s'acclimatent très bien sous notre latitude et supportent les froids hivernaux. Selon les espèces, une fois installées, elles peuvent se passer d'eau

pendant une période de 3 à 4 mois. Vous pouvez, vous aussi créer un jardin sec à Coteaux-sur-Loire!

Quelques précautions permettent de limiter les arrosages la première année:

- **Planter en automne:** la plante va profiter des pluies hivernales pour développer son système racinaire. Elle sera ainsi mieux armée pour résister à la sécheresse l'été suivant. L'arrosage pourra être réduit à quelques arrosages en profondeur, espacés de plusieurs semaines. Il est possible aussi de planter en fin d'hiver ou au début du printemps, mais il faudra suivre l'arrosage beaucoup plus attentivement pendant le premier été. Ils devront être plus fréquents: environ un arrosage en profondeur par semaine.
- **Planter petit:** plus vous plantez des plantes de petite taille, plus elles reprendront facilement.
- **Pailler les plantes avec des cailloux:** ce paillage va limiter l'évaporation, préserver la fraîcheur du sol et empêcher les mauvaises herbes de pousser. Les cailloux ne risquent pas de provoquer un pourrissement du collet de la plante, contrairement aux paillages végétaux habituels.
- **Planter en pleine terre plutôt qu'en pot:** même une plante méditerranéenne souffrira de la sécheresse en pot. Pour votre terrasse, optez pour des pots en plastique sans trous, de préférence assez hauts: percez 2 ou 3 trous à 3 cm au-dessus du fond et remplissez de cailloux jusqu'à la hauteur des trous, vous obtiendrez ainsi un pot à réserve d'eau à peu de frais!

POUR VOS ARBRES, DES DROITS ... ET DES DEVOIRS !

En cette période hivernale propice à la taille des arbres, haies, arbustes, quelques rappels utiles en matière de taille et élagage.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Telecom et l'éclairage public. D'autre part, tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. En revanche, il a la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus plusieurs années. Vous pouvez exiger cet élagage même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds le voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contigüe, le voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre il peut les ramasser.

MAISONS FLEURIES !

En 2020, les maisons remarquées pour la qualité de leur fleurissement sont celles de :

Mr et Mme **Quaresma**, Mr et Mme **Beyaert**, Les frères **Nau**, Mr **Triolet**, Mr et Mme **Moreau**, Mme **Chabot**, Mme **Sivet**, Mr et Mme **Vermeiren**, Mr et Mme **Frei** et une mention spéciale à Mr **Robin**, pour le fleurissement de sa maison, son implication dans l'entretien et l'embellissement de la commune.

ENVIRONNEMENT



ESPÈCES ENVAHISSANTES LA BALSAMINE DE BALFOUR

Des jardins aux milieux naturels...

La Balsamine de Balfour a été introduite en Europe pour embellir les jardins.

Originnaire d'Asie centrale, elle s'est naturalisée dans de nombreux endroits, posant parfois des problèmes d'invasions. Son expansion est rapide. Elle peut concurrencer des espèces indigènes dans les clairières ou former des peuplements denses dans les sous-bois ou sur les rives ombragées.

Une belle fleur, invasive, La Balsamine de Balfour est une plante herbacée et vivace, pouvant atteindre 100 cm de haut. Ses feuilles, finement dentées sur leurs marges, sont très grandes, larges et peuvent mesurer jusqu'à 10 cm de long.

Lorsque la balsamine fleurit, d'avril à novembre, elle laisse apparaître un long pédoncule au sommet duquel 3 à 8 fleurs sont disposées. On les reconnaît grâce à leurs deux couleurs dominantes : blanche avec une grande lèvre rose pendante. Les lobes supérieurs sont blancs, rapprochés et forment un capuchon caractéristique. À l'arrière, la fleur est prolongée par un long éperon.

Son fruit est une capsule qui se fend latéralement. Lorsqu'il est mûr, il devient très sensible et explose au moindre contact, libérant de nombreuses graines.

Lutte contre sa propagation

L'espèce est déjà bien répandue sur le territoire du Parc. Elle est très cultivée, notamment en Saumurois. Dans la région, elle se resème facilement et de manière spontanée. Il est recommandé de planter d'autres fleurs, moins susceptibles de proliférer.

— *Besoin de conseils pour vos plantations ou projets paysagers? Le Parc Loire-Anjou-Touraine met à votre disposition un guide pratique en ligne, gratuit et utile à tous :*

» guidedesplantations.fr



— *Pour en savoir plus sur les jardins sans arrosage, des livres sur le sujet sont disponibles à la médiathèque des Coteaux, n'hésitez-pas à les emprunter!*





LA VIE DANS NOS ÉCOLES

LES ENFANTS DE LA COMMUNE SONT SCOLARISÉS DANS NOS 3 ÉCOLES EN FONCTION DE LEUR CLASSE.

Les enfants de petite et moyenne section fréquentent l'école Jean-Noël Proust. Cette année, 42 enfants sont accueillis, 14 en petite section et 28 en moyenne section,

par la nouvelle directrice, Madame Bernard et par sa collègue, Madame Deletang. Elles sont aidées dans leur mission par deux Agents Techniques, Madame Renou et Madame Carré.

L'école Pinson accueille 17 élèves en grande section, 20 en CP et 25 en CE1,

sous la responsabilité de Madame Cuisinier, la directrice qui enseigne en grande section, avec l'aide de Madame Cornélie, Agent Technique. L'enseignante des CP est Madame Henry. Les CE1 ont quant à eux, deux enseignantes, Madame Guégan les 3 premiers jours de la semaine et Madame Riveron le vendredi.

Les plus grands, 28 en CE2, 25 en CM1 et 21 en CM2, fréquentent l'école Vincent Gérard,

dont la direction est assurée par Madame Margarido qui prend en charge les CM2 (remplacée par Madame Chrétien le vendredi). Madame Delerue s'occupe des CE2 et Madame Brossier des CM1 (remplacée par Madame Plouzeau le jeudi).

Si l'année scolaire 2019-2020 a été amputée de plusieurs semaines de classe par la Covid 19, tous les élèves ont pu reprendre l'école (presque) normalement depuis la rentrée de septembre.

Certes les consignes sanitaires viennent encore perturber la vie normale, en particulier avec le port du masque obligatoire pour tous les élèves à partir du CP depuis le retour des vacances de Toussaint.

Les mesures de protection sont toujours appliquées avec rigueur, nettoyage fréquent des mains, nettoyage et désinfection quotidiens de locaux. Bien entendu, ces contraintes pèsent sur le budget communal mais leur application attentive a permis d'éviter toute contamination jusqu'à ce jour.

La Covid 19 a également eu un impact sur les activités des écoles, mais si les enseignantes ont dû mettre en suspens certains projets, elles continuent de proposer des actions très motivantes à leurs élèves.

ÉCOLE JEAN-NOËL PROUST

Depuis le mois d'octobre, Marie Kergall, Assistante Spécialisée d'Enseignement Artistique, intervient avec les deux classes (le mardi avec Mme BERNARD et le jeudi avec Mme DELETANG).



Elle fait découvrir aux enfants différents instruments de musique, leur fait écouter des musiques et chants d'autres pays (Le Portugal et La nouvelle Orléans) et leur apprend des nouvelles chansons.

Un des projets phare de cette année est la création d'un **Abécédaire au travers des arts.**

Les enfants ont déjà découvert quelques artistes comme Britto, Lewitt, Kandinsky, Dubuffet...

Ils ont expérimenté le **Land Art** dans la cour de l'école : voici une de leurs productions sur le thème de l'automne.

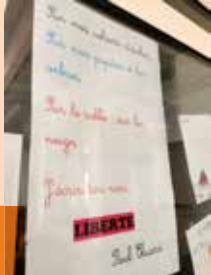


En lien avec ce projet, un **spectacle interactif** proposé par la Cie Planète Mômes « Sur la piste des arts » sera présenté aux élèves de l'école maternelle le 16 janvier 2021 dans la matinée.

Nos bambins s'initient également à **l'élevage de poussins et de papillons**



Au retour des vacances de Toussaint les enfants ont travaillé sur les notions de différence et du vivre ensemble.



Les résultats de ce travail montrent à quel point ils se sont investis dans ce sujet.

ÉCOLE PINSON

Le projet de **classe de découverte sur la côte atlantique à Préfailles** au printemps est toujours d'actualité, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent et que l'inspection académique donne son accord.

Comme leurs petits camarades de l'école Jean-Noël Proust ils s'initient à la musique avec Marie Kergall. Les CP et CE1 ont pu participer à l'opération **école au cinéma** en octobre (projection du « Cirque » de Charlie Chaplin) et nos élèves découvrent les **plaisirs de l'eau à la piscine d'Avoine**.

ÉCOLE VINCENT GÉRARD

Les enseignantes ont malheureusement dû renoncer à la classe de découverte sportive qui était programmée à l'automne à Mûrs-Érigné (Maine-et-Loire) en raison des conditions sanitaires.

Les enseignantes envisagent de la programmer, dans la mesure du possible, pour l'année scolaire 2021-2022.

Pour autant, les maîtresses ne manquent pas d'idée pour motiver leurs élèves à partir de supports variés.

Ainsi, les enfants seront invités à réaliser une **fresque sur un mur de l'école**, avec l'aide d'un graphiste de Tours. L'objectif est de faire découvrir aux élèves une nouvelle pratique culturelle et artistique, l'art du graph et de s'approprier la cour de l'école en la décorant.

Le thème retenu, en liaison avec l'initiation musicale assurée par Marie Kergall, porte sur la musique, les pays du monde, l'Espagne et le monde hispanophone, le monde anglophone, le Brésil et les mots dans différentes langues étrangères.

Nul doute que les enfants feront preuve de créativité!

Un projet de journal d'école est à l'étude ; il permettra **d'initier les enfants au journalisme**, de rendre compte de leurs découvertes, de leurs activités ou, pourquoi pas, de traiter de sujets d'actualité et constituera un support pédagogique pour travailler l'expression écrite.

BENNE PAPIER



Des bennes papiers seront mises à disposition sur la place de la mairie, devant le centre de loisir, du 11 au 25 mars 2021. Venez y déposer vos papiers, la valorisation de la collecte sera reversée à l'école Pinson !

Pour l'école Vincent Gérard, la date de collecte n'est pas encore connue.

D'autre part les élèves bénéficient de **séances de piscine** à la piscine d'Avoine et vont régulièrement à la médiathèque.

Comme les plus petits, les CE2 et CM1 participeront au **concours des incorruptibles**.

Et comme ils arrivent à un âge où ils peuvent comprendre le sens des commémorations, ils sont **associés aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai**, en particulier en participant aux « Flammes de l'espoir » en hommage aux soldats morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918).



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre

PROJET COMMUN

Si les conditions le permettent, les écoles organiseront la fête de fin d'année, avec en particulier les représentations musicales qui s'appuient sur leur travail de l'année proposé par Marie Kergall dans le cadre de l'initiation musicale.

Et vous pouvez dès maintenant noter la date retenue : le 4 juin 2021.



Nadia à Ingrandes



LA RESTAURATION SCOLAIRE

LA PAUSE MÉRIDIANNE EST UN MOMENT IMPORTANT DANS LA JOURNÉE DE NOS PETITS ÉCOLIERS.

Et nombreux sont les parents de la commune qui recourent au service de restauration scolaire puisque 170 enfants prennent le repas de midi dans les restaurants scolaires de nos écoles (40 à Ingrandes, 59 à St-Michel et 71 à St-Patrice).

Pour tous, ce temps doit être un moment de détente et d'échanges.

Ce repas contribue également à la sensibilisation au goût, à l'accès à l'autonomie (aide à la découpe pour les plus petits qui vont progressivement gagner en aisance, débarrassage des

assiettes pour les plus grands) et à la découverte d'autres cultures (menus à thème).

C'est pourquoi le rôle des agents de restauration est important et nous avons souhaité vous les présenter.

Pour accueillir au mieux les petits convives, le travail ne manque pas, dès le matin que ce soit à Ingrandes avec sa cuisine traditionnelle ou dans les cantines de St-Michel et St-Patrice où il est fait appel à un prestataire pour la fourniture de repas en liaison froide.

Les parents d'enfants scolarisés actuellement dans nos écoles ou d'anciens élèves, ont tous entendu parler de **Nadia (Dohin)** de **Mireille (Guet)** ou de **Fabienne (Aubert)** par leurs enfants.

Mais comment travaillent-elles au quotidien ?

La phase de préparation des repas est différente selon que l'on est à la

cantine de l'école Jean-Noël Proust ou dans celles des écoles Pinson ou Vincent Gérard.

À la cantine d'Ingrandes Nadia Dohin prépare les repas en totalité.

Elle établit les menus, prépare les commandes des produits alimentaires et vérifie les livraisons hebdomadaires (nombre, qualité, etc.).

Elle réalise les préparations culinaires chaudes et froides et toutes les tâches préalables à l'élaboration et à la finition des repas, dans le respect des pratiques d'hygiène.

Pour les cantines de St-Michel et de St-Patrice qui ne disposent pas d'une cuisine adaptée à la préparation des repas, les tâches de préparation de Mireille Guet et de Fabienne Aubert sont donc différentes.

Elles commencent par contrôler les livraisons selon les commandes quotidiennes (nombre, qualité, respect des conditions de conservation en vigueur pour ce type de prestations).



Mireille à St-Michel



Fabienne à St-Patrice

Puis elles réalisent les tâches préalables à l'élaboration et à la finition des repas, mise en température des appareils de réchauffe dans le respect des normes sanitaire, réchauffage des plats selon les instructions du fournisseur.

Vient alors l'heure du service avec l'aide des personnels de surveillance (un service pour l'ensemble des élèves à Ingrandes, deux pour les deux autres écoles où les enfants sont plus nombreux).

La connaissance que nos trois agents de restauration ont de leurs petits convives est importante. Elle leur permet de s'adapter aux besoins de chacun, de tenir compte des appétits, petit mangeur ou enfant « affamé » après la matinée de classe.

C'est aussi pour certains le moment de découverte de saveurs nouvelles ;

en incitant chacun à goûter, elles favorisent cette initiation au goût et il est fréquent que des enfants réticents face à des aliments inconnus, apprécient ces aliments qu'ils n'auraient pas mangé spontanément.

Après le repas vient le temps de nettoyage (vaisselle, matériel de cuisine et locaux) qui, là encore, implique des règles très strictes pour assurer la maîtrise sanitaire.

Et la pandémie survenue cette année n'a pas facilité la tâche de ces personnels qui doivent encore renforcer les pratiques de désinfection pour éviter les contaminations par la Covid 19.

Ce sont donc de longues journées au service des petits écoliers qui exigent :

Ce sont donc de longues journées au service des petits écoliers qui exigent :

– Maîtrise de l'équilibre alimentaire et de la diététique pour la composition des menus.

- Maîtrise des techniques culinaires et des règles de l'art : élaboration des menus.
- Préparation des plats, assemblage, découpe, service dans les assiettes.
- Maîtrise de la technique de service en salle et de la pédagogie de la prise de repas par des enfants.
- Connaissance et application des règles d'hygiène propres à la restauration.
- Application des procédures de contrôle sanitaire.
- Qualités relationnelles et écoute.
- Attention particulière aux enfants souffrant de problèmes particuliers (allergies, diabète...) et nécessitant la mise en place de projets d'accueil individuels.



QUAND LES ASSOCIATIONS FONT VIVRE NOS VILLAGES!



LE LIEN SOCIAL DANS LES VILLAGES N'EST PLUS AUSSI FORT, NI AUSSI NATUREL QU'AUTREFOIS.

Les évolutions de la société l'ont depuis longtemps fragilisé.

D'après Jacques Malet, dans son ouvrage « POUR » deux facteurs expliquent plus particulièrement ce constat : « d'une part, l'affaiblissement de l'Église, avec la raréfaction des offices religieux et des occasions de rencontre entre les habitants, une moindre présence des prêtres, agents de régulation de la vie collective et animateurs de la vie associative paroissiale qui prenaient en charge la solidarité et l'éducation populaire ; d'autre part, les risques de délitement du lien social induits par l'arrivée de nouvelles populations urbaines, individualistes, fondamentalement consummatrices dans leurs mentalités, et dont l'intégration constitue un enjeu majeur. »

La contribution associative à la cohésion sociale est multiple :

les associations entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, elles contribuent à faire des communes des lieux où il fait bon vivre, animés, conviviaux,

riches de possibilités, où chacun peut s'impliquer. En tant que porteuses d'un large projet collectif, dépassant les projets individuels, elles contribuent à la reconnaissance de la commune comme « groupe social autonome et durable ».

L'association, qu'elle s'adresse potentiellement à tout le village, ou qu'elle vise une catégorie particulière d'habitants (anciens combattants, seniors,...) ou une fonction directement en lien avec l'action (divertir, apprendre, aider...) est une vraie source de vitalité pour la commune.

Une vitalité d'autant plus forte que ces actions deviennent inter-associatives !

L'engagement de notre commune en faveur du monde associatif se traduit surtout par un soutien logistique et financier : le prêt d'un local, d'une salle communale, pour la pratique régulière d'une activité ou une manifestation ponctuelle, l'allocation d'une subvention pour participation à un projet spécifique de l'association que celle-ci ne peut assumer en totale autonomie financière ou en cas de difficulté.

L'implication régulière des élus à l'occasion d'événements où le besoin de bras se fait sentir montre l'importance et l'intérêt qu'ils y attachent.

Pour relayer leurs informations auprès des habitants, la commune met également à la disposition des associations ses différents supports de communication : le bulletin municipal semestriel (2 parutions, une en janvier et une en juillet), le site internet et depuis peu l'application PanneauPocket que nous vous présentons dans ce bulletin.

Si les associations contribuent indéniablement au maintien et au renforcement du lien social dans les villages, **leur fonctionnement repose avant tout sur des moyens humains.**



— *Si vous souhaitez prendre part à la vie de votre commune en rejoignant l'une d'entre elles, vous trouverez la liste de l'ensemble des associations de Coteaux-sur-Loire sur le site de la commune*

» coteaux-sur-loire.fr





L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Notre association coordonne les services accueil de loisirs des mercredis et vacances, du périscolaire ainsi que des activités annexes au profit des habitants.

Comme pour toutes les associations, l'année 2020 a été difficile.

Au même titre que les écoles, nous avons été impactés par les mesures liées au Covi-19 et de ce fait nous avons dû nous adapter aux divers protocoles imposés par notre ministère.



Les services accueil de loisirs et périscolaires ont été fermés du 17 mars au 11 mai 2020, conformément aux décisions de l'État, puis nous avons ouvert dans un premier temps uniquement pour les enfants des personnels prioritaires.

Progressivement, avec des mesures d'hygiène drastiques, nous avons pu accueillir l'ensemble des enfants.

Cet été nous avons pu fonctionner presque normalement, le port du masque n'était pas encore obligatoire et même si, ni les sorties, ni les mini camps n'ont pu être organisés nous avons réussi à offrir des activités de qualités aux enfants inscrits.

Nous avons organisé deux nuitées sous tente dans la cour de l'école, avec petit déjeuner dans la cantine, les enfants étaient ravis.

Les activités, badminton, laser-Game, randonnée et initiation à la survie dans les bois, vélo, théâtre, lecture,

entre autres ont permis de varier les plaisirs et de proposer de quoi égayé les journées.

Nous avons bénéficié du label « vacances apprenantes » initié par le ministère de l'Éducation Nationale pour l'été.

L'opération vacances apprenantes avait pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connu notre pays.



Nous avons donc fait le choix de proposer aux enfants des séances de lecture, plusieurs sorties à la médiathèque de St-Patrice ont eu lieu (chaque mercredi de juillet) et des activités théâtre.

Sans s'en rendre compte, les enfants ont fait des maths en jouant au rummykub, du Français en jouant au scrabble... apprendre par le jeu, rien de plus facile !

Lors de la rentrée de septembre, nous nous attendions à la venue d'une potentielle 2ème vague et nous avons maintenu nos mesures sanitaires. Le nettoyage quotidien que cela engendre est lourd, mais surtout le port du masque pour tous.



Ajoutons à cela Vigipirate !

Malgré tous les événements récents, les contraintes, nous sommes là et vous pouvez compter sur l'équipe pour bien s'occuper de vos enfants.

Nous tenons à remercier tous les enfants qui ont été volontaires pour colorier des cartes de vœux. Ces cartes ont été distribuées dans chaque colis de Noël, offert par la mairie aux anciens. Un beau geste de solidarité de la part des enfants toujours partants quand il s'agit de faire plaisir.

Bien sûr, bon nombre d'événements n'ont pas eu lieu en 2020, exit les soirées patinoire, halloween, le marché de Noël et autres rassemblements que nous nous réjouissons de pouvoir partager avec vous, mais nous espérons que bientôt, dans un avenir prochain, nous pourrions nous retrouver.



— **Pour vous informer**

- » association-fr-st-michel-sur-loire.portail-defi.net
- » www.facebook.com/clsh.famillesrurales
- » **1 route de Langeais
Saint Michel sur Loire
37130 Coteaux-sur-Loire
02 47 96 38 83**
- » alsh.arcenciel@famillesrurales37.org





LA MÉDIATHÈQUE DES COTEAUX A SOUFFLÉ SA PREMIÈRE BOUGIE EN SEPTEMBRE DERNIER ET MALGRÉ LES CONDITIONS SANITAIRES, ELLE A ACCUEILLI PLUS DE 1800 VISITEURS DURANT CETTE ANNÉE.

Depuis son ouverture la Médiathèque des Coteaux complète l'offre du Clos du Poète (Ingrandes de Touraine) pour le plus grand plaisir des habitants de Coteaux-sur-Loire.

Malgré le contexte peu favorable de ces derniers mois, elle a continué sa progression, et aujourd'hui près de 200 abonnés fréquentent les deux sites régulièrement.

Les 14 bibliothécaires bénévoles ont su faire prospérer cette entreprise avec le concours de la Mairie et le soutien de la Direction départementale du livre et de la lecture publique.

Au terme du premier confinement quelques bénévoles ont assuré la continuité du service public de la Médiathèque en remettant en marche ce lieu de vie (retour des livres, réservations, commande de livres). Ainsi, elle est restée ouverte tout l'été et les enfants du Centre de Loisirs de St-Michel sur Loire ont découvert et emprunté tous les mercredis de juillet de nombreux romans, BD et documentaires présentés sur les rayons.

Quelques expositions ont eu lieu ces derniers mois comme Ambiances et autres fêtes de l'hiver, la Calligraphie, Couleurs d'automne.

L'année écoulée a également vu la mise en place de l'animation « l'Heure

des enfants », un mercredi par mois, avec kamishibai, lectures de contes, raconte-tapis et contes numériques. Ces activités ont remporté un beau succès, c'est pourquoi nous réfléchissons à la possibilité d'offrir ce moment joyeux et ludique le samedi après-midi, suite au sondage réalisé auprès de nombreux parents.

Par ailleurs, en octobre dernier, la Médiathèque des Coteaux en partenariat avec les bibliothèques de Langeais, Cinq-Mars-La-Pile, et l'association « Et si on jouait » a participé aux Olympiades Seniors intergénérationnelles. Les participants de 5 à 77 ans se sont affrontés pacifiquement dans des épreuves de dictées, jeux de mémoire, d'adresse, de réflexion, d'observation, de stratégie et de connaissances, un beau moment intergénérationnel.

Le partenariat avec les écoles

Gérard-Vincent et Jean-Noël Proust offre aux enfants de jolis entractes de plaisir, qu'ils savourent avec gourmandise.

Dès que les conditions normales d'accueil seront revenues, les animations et expositions annulées en 2020

seront à nouveau programmées et d'autres seront proposées :

- écriture égyptienne (initialement prévue en novembre 20).
- projet d'expo-photo, peinture.
- la nuit de la lecture (janvier).
- Mille lectures d'hiver (CICLIC en février-mars).
- rando littéraire (printemps).
- RDV au jardin (juin).
- et régulièrement, Kamishibai, contes numériques, lecture à voix haute...
- escape game.

Et en suspens à l'heure de la rédaction de cet article, Noël et autres fêtes de l'hiver, avec une exposition de jouets anciens.

Des projets sont encore en gestation comme la mise en place d'un comité de lecture avec nos lecteurs.

À ce propos, nous sommes preneurs de toutes les idées ou projets qui pourraient enrichir la vie culturelle locale. **Si cela vous tente, vous pouvez nous rejoindre !**



- **Vous avez encore la possibilité de faire une visite virtuelle sur notre site**
 - » **mediathequedescopeaux.bibli.fr** où vous découvrirez notre catalogue et pourrez réserver en ligne.
 - » Vous nous retrouverez bientôt sur **Facebook** et **Panneau Pocket**.
- **Permanences**
 - » **Saint Patrice : mercredi et jeudi de 15h30 à 17h30, Samedi 10h/12h**
 - » **Ingrandes de Touraine : mardi 16h18h, Samedi 10h/12h**



Mila 4 ans, la plus jeune du groupe!

LES ROSES DE ST-MICHEL ONT DÉBUTÉ LEUR TOUTE PREMIÈRE SAISON DE MAJORETTES !

Nous sommes actuellement 10 filles de 4 à 30 ans et nous espérons que notre club va s'agrandir. Nous préparons des chorégraphies de septembre à avril afin de les présenter lors de divers animations et concours.

Nous ne manquerons pas de vous présenter le groupe dès que la crise sanitaire nous le permettra.



- **Les inscriptions se font auprès de Mme Leroux Nelly**
 - » **06 78 17 17 21**



CSL² EST UNE ASSOCIATION QUI PROPOSE DES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS AUX COSTELLIGÉRIEN(NE)S ET AUX HABITANTS DES COMMUNES ENVIRONNANTES.

Des bénévoles ou des professionnels animent et gèrent les différentes sections selon leurs connaissances, leurs compétences, leurs passions et l'intérêt suscité.

Parmi les activités culturelles proposées, CSL² offre des activités sportives : marche, gym, gym sénior, yoga, des activités manuelles et des activités culturelles.

CSL² fonctionne grâce au soutien et à l'engagement de bénévoles. Chaque personne a des compétences à offrir, si vous avez envie de rejoindre une équipe sympathique, dynamique, que ce soit dans le cadre d'un projet particulier ou juste en soutien, **contactez-nous.**

Une seule adhésion annuelle (10€/ personne) permet d'accéder à toutes les activités (certaines gratuites, certaines payantes)

Les principales activités culturelles et de loisirs :

- **Jeux de cartes, jeux de société** : le jeudi après-midi, à partir de 14h30, dans la salle Intergénérationnelle de St-Patrice et 1 mardi par mois à Ingrandes (au Clos du Poète), jeux, activités diverses et/ou marche.
- **Dictée** : venez tester votre maîtrise de la langue française en famille et dans la bonne humeur ! Rendez-vous un mercredi par mois à 17h30 dans la salle Intergénérationnelle de St-Patrice.
 - » Contact : **Lydie** au **02 47 36 99 42** ou **lydie.lorieux@wanadoo.fr**
- **Cours d'informatique** : le mardi à partir de 18h30 dans la salle Intergénérationnelle de St-Patrice, Sophie et Christian sont là pour vous permettre d'être plus à l'aise face à votre ordinateur (ou votre tablette...).
 - » Contact : **Sophie** au **06 37 78 41 87**

- **Calligraphie** : le samedi matin, 2 fois par mois (de 9h à 12h), dans la salle Intergénérationnelle de St-Patrice. 75€ le trimestre, 1 séance découverte gratuite.
 - » Contact : **Chantal Brault** au **02 47 97 00 39** ou **06 67 24 25 67** **chantal-brault@orange.fr**
- **Scrapbooking** : l'art de mettre en valeur ses tirages photos par le biais de différentes techniques de mise en page, découpage, montage, collage et décoration. Ateliers (20€ / 3h) lundi soir 1 fois par mois dans la salle Intergénérationnelle de St-Patrice.
 - » Contact : **Christelle** au **06 04 13 50 25** ou **1.2.3.idscrap@gmail.com**

Les principales activités sportives :

- **Gym** : cardio et renfort musculaire, étirements de récupération en fin de séance. Rendez-vous au foyer Bonnet (St-Patrice) le mercredi de 19h30 à 21h00. 100€ à l'année + adhésion, une séance découverte gratuite, certificat médical demandé.
 - » Contact : **Éric** au **06 73 98 44 71**
- **Gym Séniors** : participer à une activité collective ludique visant le maintien de votre état de santé, de votre bien-être. Le lundi de 10h15 à 11h15 au foyer Bonnet (St-Patrice). 102€ à l'année + adhésion, une séance découverte gratuite, certificat médical demandé.
 - » Contact : **Éric** au **06 73 98 44 71**
- **Marches & Promenades** : les lundis après-midi, départ à 14h du foyer Bonnet de Saint-Patrice, de la mairie de St-Michel, ou du Clos du poète d'Ingrandes. Par monts et par vaux, Roger vous conduira dans les sentiers et chemins de Coteaux-sur-Loire ou communes alentour. La dernière semaine de chaque mois, le rendez-vous a lieu le mardi devant le Clos du poète d'Ingrandes, à 14h30. Pour deux ou trois heures de marche douce, dans la convivialité et la bonne humeur, chacun peut venir en initiation sur une sortie sans adhésion, pour se rendre compte de l'ambiance et du niveau. Seule obligation légale, présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre datant de moins d'un an, ou signer une décharge.
 - » Contact : **Roger** au **06 62 55 87 00**

- **Yoga** : cours de Yoga traditionnel (HATHA YOGA) animés par Nathalie. Le Hatha Yoga traditionnel est la pratique la plus répandue, convenant au plus grand nombre : pratique posturale, souffle, observation de soi, relaxation. 4 cours par semaine, 92€ le trimestre, salle des fêtes d'Ingrandes. Le mercredi de 09h30 à 10h45 et de 11h à 12h15, le jeudi de 17h00 à 18h15 et de 18h30 à 19h45. Une séance découverte gratuite, certificat médical ou une décharge.
 - » Contact : **Nathalie** au **06 14 82 10 31**



- **Composition du bureau**
 - » présidente : **Sophie Connan**
 - » vice-président : **Roger Robin**
 - » secrétaire : **Claudine Chabot**
 - » trésorière : **Michèle Augé**
 - » trésorière adjointe : **Sylvie Alain**
- **Contact**
 - » **CSL²**
62, rue dorothée de dino
mairie - saint-patrice
37130 coteaux-sur-loire
 - » **06 37 78 41 87**
 - » **stpatrice.sports.loisirs@outlook.fr**



Prix du fairplay saison 2018/2019

LE SHOOT D'INGRANDES

Le bilan sportif de la saison 2019/2020 est difficile à dresser puisque la saison n'a pu aller à son terme à cause du contexte du COVID-19. Une chose est sûre le Shoot a encore été récompensé pour le prix du fairplay pour la saison 2018/19.

Nous avons clôturé la saison lors de l'Assemblée Générale du 12 juin 2019.

Une trentaine de passionnés étaient présents pour notamment choisir leur nouveau bureau et élire son nouveau président, Alexandre Ménard, son nouveau secrétaire, Romain Pelleray, et maintenir en place son trésorier, Thomas Delaunay.

Pour cette nouvelle saison, le club réunit 56 licenciés.

Nos jeunes évoluent toujours au sein de l'entente de l'AFB (Avenir Football du Bourgueillois) qui compte plus de 190 jeunes.

Nous avons l'honneur d'avoir 2 équipes féminines, en entente avec L'Etoile Sportive de La Chapelle sur Loire, inscrites dans le championnat de district à 8. Stéphane, Anthony, Jacques et Jonathan se partagent la gestion, les entraînements et le coaching de ces 2 équipes.

Les séniors hommes sont toujours en 4ème division. L'équipe est dirigée par son coach-joueur Romain. Il est aidé pendant les matchs par son adjoint Patrick.

Nous avons le plaisir d'avoir intégré une très jeune arbitre, Celya, nous la félicitons et l'encourageons pour prendre la digne relève de Jonathan.

L'ensemble de l'association remercie la municipalité, par l'intermédiaire des adjoints Patrick et Alex, qui nous aide dans l'entretien et l'amélioration des installations.



Depuis cet été, nous avons pu installer les abris de touche et réaliser le scellement des buts à 8, grâce à l'aide des agents municipaux et des bénévoles.

Nous avons également investi dans une sableuse d'occasion, première étape pour aérer le terrain.



Nous souhaiterions également le décompacter, nous étudierons l'achat ou la location du matériel adéquat avec la mairie.

Nous aimerions aussi à l'avenir intégrer un arrosage. Des devis sont en cours.

Concernant les manifestations, le concours de pétanque s'est déroulé le 12 septembre, en respectant les gestes barrières. 80 personnes se sont prises au jeu et ont levé le coude à maintes reprises dans une superbe ambiance.

Malheureusement, le marché de Noël n'a pu avoir lieu et nous ne pourrions également pas venir à votre rencontre pour nos calendriers.

À l'heure actuelle nous n'avons aucune certitude sur l'organisation de notre traditionnelle paëlla qui devrait avoir lieu le 06 mars. Nous gardons

espoir d'organiser cet événement qui permet de réunir joueurs, supporters, partenaires et amoureux de ces moments conviviaux dont nous avons bien besoin en cette période difficile.

Pour votre information, nous attaquerons l'année 2021 avec une convocation au tribunal de Tours, puisque nous avons déposé plainte, pour abus de confiance

pour détournement d'argent, contre notre ancienne trésorière.

Le Shoot d'Ingrandes rallie des passionnés de football de Coteaux-sur-Loire et bien au-delà, nous remercions nos joueuses, joueurs, dirigeants bénévoles, nos fidèles supporters et nos nombreux partenaires.



— Vous pouvez suivre l'actualité de notre club

- » sur Facebook « Shoot d'Ingrandes »
- » sur le site du district indre-et-loire.fff.fr/competitions/
- » sur le tableau d'affichage du Multiservice Igorandais.

— Vous pouvez également nous contacter par mail

» 520708@lcfoot.fr





L'ASSOCIATION DE CHASSE «LES LANDES DE PINÈDES COMMUNALES DE SAINT-MICHEL SUR LOIRE»

remercie toutes les personnes venues passer une agréable journée autour de l'étang Milon avec pour certains de très belles prises de poissons.

Nous vous invitons dès le printemps prochain à venir « taquiner le poisson » avec nous, d'autant qu'un repoissonnement aura lieu avant la réouverture (tanches, carpes, gardons, ...).

La saison commencera par un lâcher de truites au mois d'avril ! Alors profitez de la période hivernale pour préparer votre matériel de pêche.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021 !



— **Contact**

» **Éric Cochain**
06 99 48 91 54



INGRANDES ANIMATIONS,

2020, une année à part.

Nous avons eu le plaisir de faire notre soirée potée, préparée par le multi-service Igorandais, avec un nouveau DJ, qui a mis une belle ambiance.

Nous espérons vous retrouver tous très vite et en pleine forme en février, suivant l'évolution du COVID



— **Contact**

» **Sylvie LAMÉ**
02 47 96 91 77



LA CARPE QUI BÂILLE

La saison de pêche à l'étang communal du Chêne à Meunier avait pour habitude de commencer par le concours de pêche.

Hélas, en 2020, la Covid en a empêché l'organisation.

Mais dès la sortie du confinement la pêche a été autorisée et à partir du 16 mai les pêcheurs ont pu s'adonner à cette activité oxygénante.

Le plan d'eau est resté ouvert jusqu'au 4 octobre et 381 cartes journalières ont été vendues. En prévision de la saison 2021, le repoissonnement sera effectué, avec l'espoir d'organiser le dernier dimanche d'avril, les concours traditionnels qui annoncent la saison de pêche. Si rien ne s'y oppose, les pêcheurs pourront taquiner le poisson jusqu'au 3 octobre, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.



LE SMTT (SAINT MICHEL TENNIS DE TABLE)

En raison du confinement, la saison sportive est malheureusement de nouveau interrompue et à l'heure de la rédaction de cet article nous ne savons pas encore à quelle date ni dans quelles conditions nous pourrions reprendre.

À noter que cette année 2020-2021 le club a décidé d'offrir les licences et adhésions loisirs à tous ses membres pour compenser les périodes où nous n'avons pas pu taper dans la petite balle.

Vous hésitez ? C'est l'année pour se décider à venir tester gratuitement le ping tous les mardi soir à partir de 19h !

Les enfants s'entraînent de 19h à 20h et recherchent des coéquipiers.

Nous vous attendons avec impatience !



— **Pour les membres du SMTT**

» **Sylvain Tregret**
06 59 88 75 03





LES ACTIVITÉS DU PARC LOIRE-ANJOU-TOURAIN S'INVITENT CHEZ VOUS !

Des jeux et ateliers pour petits et grands

La Loire et ses bateaux, le bocage, les châteaux ou encore les savoir-faire, profitez d'une quinzaine de fiches-jeux thématiques à télécharger gratuitement. Réolvez toutes les énigmes, partez sur les traces des animaux, construisez votre propre moulin... Devenez incollable sur les patrimoines du territoire !

Pour les plus bricolos, des modes d'emploi « gîtes à insectes » sont également disponibles, pour accueillir les p'tites bêtes au jardin tout simplement. Quelques outils, un peu de matériaux de récupération et le tour est joué !

Sans oublier les p'tits ateliers de la Maison du Parc ! Retrouvez tous ses jeux et bricolages dans votre salon. Quizz, pop-up et coloriages sont disponibles en téléchargement, pour partager des moments de convivialité, en toute sécurité.



— Retrouvez toutes ces activités
» parc-loire-anjou-touraine.fr



Nouveauté



Les premiers jeux de piste connectés débarquent en Touraine Nature ! Partez à la découverte du patrimoine local avec ces...

...3 aventures connectées à destination des familles !

LA FABULEUSE ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR GADMOUETTE à Langeais
À LA RECHERCHE DE LA CLÉ MAGIQUE à Cinq-Mars-la-Pile
LE FESTIN DE BACCHUS à Bourgueil

Comment jouer ?

Téléchargez l'application gratuite BALUDI*K* sur votre mobile
Recherchez les jeux de piste à partir de leurs noms ou scannez leurs QR Code :

À LA RECHERCHE DE LA CLÉ MAGIQUE



Départ
Place de l'Eglise
à Cinq-Mars-la-Pile

LE FESTIN DE BACCHUS



Départ devant
l'Office de Tourisme
de Bourgueil

LA FABULEUSE ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR GADMOUETTE



Départ devant
l'Office de Tourisme
de Langeais



TOURAIN NATURE

Deux lieux d'accueil ouverts à l'année, à Bourgueil et à Langeais ainsi qu'une présence «Hors les murs» en juillet et août (Château-la-Vallière et Rillé en 2020).

Souvenirs de vacances ou idées cadeaux...

Gastronomie, librairie, artisanat local mais également les incontournables cartes postales et magnets côtoient les poupées langeaisiennes et vins des AOC bourgueil et saint-nicolas-de-bourgueil dans nos espaces boutique.

L'office de tourisme propose également des billets coupe-file et à tarifs très avantageux pour une trentaine de sites, zoos et activités du Val de Loire.

Des animations pour petits et grands...

Longez Langeais et Coup d'oeil sur Bourgueil, les visites de ville avec Isabelle, notre guide-conférencière sont proposées les mercredis des vacances de Pâques et de Juillet et Août.

Des balades connectées, gratuites à découvrir en famille...

3 parcours via l'application gratuite Baludik ont vu le jour en 2020 à Cinq-Mars-la-Pile, Bourgueil et Langeais. Amusement, complicité et grand air garantis !



— Nos horaires d'ouverture à Bourgueil

- » Jusqu'à fin Mars : les mardis et samedis de 9h30 à 13h
- » D'avril à juin : Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00 et les samedis de 9h30 à 13h30
- » En juillet et août : Du lundi au samedi de 9h30 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 13h00

— Nos horaires d'ouverture à Langeais

- » Jusqu'à fin Mars : du mardi au samedi de 9h30 à 13h
- » D'avril à juin : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h30 à 13h30
- » En juillet et août : du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 13h30
- » www.tourainenature.com



Arrive d'on ne sait z'ou

mais dès qu'il entr'ouvre sa bouche
sortent des mélodies manouches
des onomatopée sonores
des chansons, des airs qu'on adore
Avec une voix que l'on croirait
sortie de ces années lointaines
sur des jukebox Postes à galene
Tantôt tristes et Tantôt gaies
Les musiques de la belle époque s'enchainent
Avec sur scène des gentlemen
Cordes, bois sans percussions
tout un orchestre d'exception
sapés costume complets vestons
Fringants interprètes de klaxons
d'armoires à cordes, de flutes bizarres
jouant un immense répertoire
Alliant les meilleurs aux plus grands
Machine à faire swinguer le temp,
Usinée dans le seul espoir
de faire danser en s'amusant
Les coeurs et les pieds au hasard
Du shim sham et du Charleston,
Du cake walk du Shag et du jive
Du Jitterbug au Suzy Q
Tant pis pour les voisins d'en d'ssous...

MÊME SI LA PÉRIODE EST ENCORE
INCERTAINE, LA PROGRAMMATION DU
FESTIVAL DU JAZZ DE CHARENTAIS
DU 20 JANVIER AU 7 FÉVRIER 2021 !
Suite à son annulation de dernière
minute due à la COVID, le festival est
reporté à 2022, prenez date !

Sur Charente-Maritime, rendez-vous le 7 février 2021
à 17h00, salle des fêtes d'Ingrandes, pour retrouver
le Charlye Dream 5tet : 8€/place.

Pensez à réserver au 06 11 85 66 87 car le nombre de places
sera limité, dans le respect de la distanciation physique.

Chez nos voisins :

- Benais : **Coco & the Sweet Pops**, le 6 février 2021 à 17h,
Réservation au 06 48 58 43 56
- Bourgueil : **Trucking Sisters**, le 24 janvier 2021 à 15h30,
Réservation au 06 72 85 13 00
- Cinq Mars La Pile : **Yan Trio**, le 29 janvier 2021 à 18h,
Réservation au 02 47 96 20 30
- Langeais : **Tito Solo**, le 28 janvier 2021 à 20h et
Sélia Rise Tour, le 30 janvier 2021 à 20h30
Réservation au 06 28 83 38 03 ou 02 47 96 12 53
- Mazières de Touraine : **Alternate cake**, le 23 janvier 2021 à 18h30
Réservation au 06 78 52 25 93
- St Nicolas de Bourgueil : **Redsharp**, le 31 janvier 2021 à 17h,
Réservation au 02 47 97 75 16

Avec :

- Marc Delhaye, chant/guitare
- Sylvain Hamel, clarinette
- Jean-Christophe Rouet, violon
- Francois Sabin, piano
- Stéphane Barral, contrebasse





SITE GALLO-ROMAIN DES PERRAUX

Le site découvert fortuitement en 1968 aux lieux dit les Roches à Saint Patrice a été l'objet de fouilles archéologiques pendant 3 ans par le professeur Lelong et son équipe.

Il se situe en bordure de l'ancienne voie romaine Tours Angers, et à mi-pente du coteau.

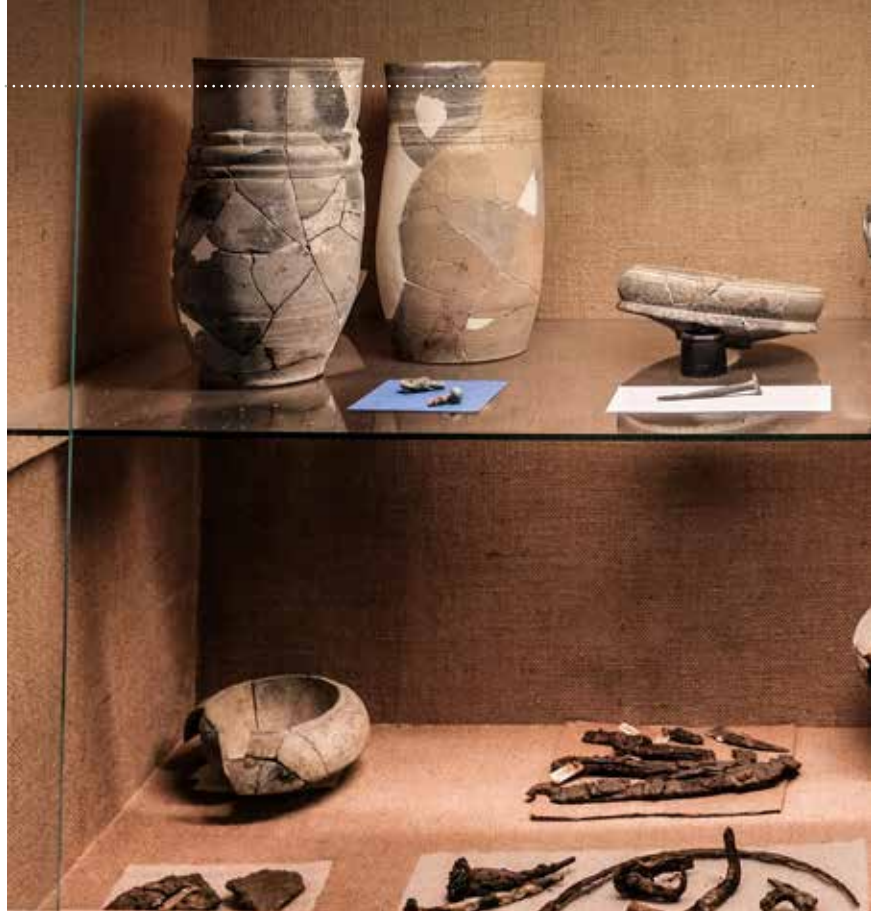
Il s'agit d'une petite nécropole familiale datée du II siècle après Jésus Christ entourée d'un mur de clôture dessinant un carré de 17 mètres de côté.

Ce mur construit en pierre de tuffeau était protégé par des chaperons en calcaire coquillé.

Lors des fouilles, plusieurs sépultures à inhumation et à incinération ont été découvertes sur le site.

Pour les incinérations, les urnes contenant les cendres du défunt étaient enterrées et entourées d'offrandes (assiettes, gobelets, ampoule à parfum).

Des sépultures à inhumation ont été dégagées, le corps étant dans un cercueil en bois. Cette pratique commence à apparaître au cours du III siècle. Le défunt à cette époque est inhumé tête au sud. Des vases d'offrande l'accompagnaient.



De nombreuses amphores ont été retrouvées, ainsi que des cruches à vin (oenochéoé) dans les couches supérieures. Celles-ci ont pu être utilisées lors du repas funéraire qui a suivi les incinérations.

Cet ensemble se rattachait certainement à un habitat gallo-romain situé au nord sur le coteau.

Ce fut sans doute l'origine du village de Saint Patrice.

En 920 le nom de Patriciacus (domaine de Patricius) est cité dans un diplôme de Charles le simple.

Il fut habilement christianisé sous le patronage de Saint Patrick. De ce village médiéval, seule subsiste l'église romane datée du XI ème siècle.

Depuis cette découverte, une villa romaine datée de la même période a été fouillée sur le coteau de la Pérrée lors de la construction de l'autoroute.



— **Actuellement tous les objets découverts lors des fouilles sont visibles chez un particulier.**

» **Si vous souhaitez visiter le petit musée, rapprochez-vous de la mairie.**





Les urnes étaient en céramique ou en verre telle que celle qui a été retrouvée intacte. Elle était bouchée par une céramique en sigillée qui a permis de la dater de la fin du II siècle.



OUVERTURE DES MAIRIES AU PUBLIC

- Mairie de Coteaux-sur-Loire** 02 47 96 98 15
Lundi et samedi de 10h à 12h - mardi et jeudi de 14h à 17h
- Mairie déléguée d'Ingrandes**..... 02 47 96 98 64
Lundi, mardi, jeudi de 10h à 12h - vendredi de 14h à 17h
- Mairie déléguée de St-Michel**02 47 96 83 06
Lundi de 14h à 17h - mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h
..... mairie@coteaux-sur-loire.fr | coteaux-sur-loire.fr

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À CONNAÎTRE

- Samu** 15
- Pompiers** 18
- Police secours** 17
- Appel d'urgence européen** 112

SERVICES ADMINISTRATIFS

- ENEDIS dépannage/sécurité**09 72 67 50 37
- Poste (relais poste commerçant)**
«Les P'tites Terrasses» 09 83 01 76 96
- Agence postale communale de St-Michel** 02 47 96 62 87
- Gendarmerie de Langeais** 02 47 96 17 50
42 Route de Tours - 37130 Langeais
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Week-end et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

SCOLARITÉ-ENFANCE

- École Vincent Gérard St-Patrice**.....02 47 96 97 49
- École Jean-Noël Proust Ingrandes**..... 02 47 96 90 84
- École Marguerite et Louis Pinson St Michel**....02 47 96 50 53
- ALSH et périscolaire Arc en ciel St Michel**.....02 47 96 38 83
- ALSH et périscolaire Coccinelle (CCTOVAL)**...02 47 97 26 50

INFOS PRATIQUES

- Déchetterie de Bourgueil**..... 02 47 97 89 75
 - **Horaire d'été (15/04-14/10)**
Lundi, jeudi, samedi de 14h à 17h30
Mardi, mercredi, samedi de 9h à 12h
 - **Horaire d'hiver (15/10-14/04)**
Lundi, jeudi de 14h à 17h30
Mardi, mercredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 13h

Déchetterie de Benais

- Ouverture du lundi au samedi de 6h30 à 12h
- Dépôt de ferraille : tous les jours

Déchetterie de St-Patrice

- **Horaire d'été (15/04-14/10)**
Lundi, samedi de 9 h à 12 h
Mercredi, samedi de 14h-16h30
- **Horaire d'hiver (15/10-14/04)**
Lundi de 9 h à 12 h
Mercredi de 14h-16h30
Samedi 9h-13h
- **Dépôt de ferraille** : 3ème samedi du mois

Le syndicat peut mettre à disposition sur demande, un caisson pour dépôt d'une importante quantité de déchets verts ou de gravats.

Renseignements auprès du SMIPE 02 47 97 89 75



ARTISANS, COMMERÇANTS

Valérie Auvinet 06 27 72 20 70
Coiffure à domicile

Sandrine 06 63 14 48 50
Coiffure à domicile

Nathalie Silard 06 45 01 03 20
Coiffure à domicile

Scène jardin 06 71 58 76 56
Paysagiste

Frédéric Blaise 06 65 39 44 43
Entretien de jardins

Luc Tiphanneau 02 47 96 98 75
Petits travaux bricolage, jardinage, services à la personne

JPV Bâtiment 02 47 96 93 06
Maîtrise d'ouvrage

André Zuliani 02 47 96 91 50
Maçonnerie, taille de pierre

Pascal Blond 02 47 96 95 66
Peinture, décoration

Stéphane Rabouin 02 47 96 83 27
Peinture, vitrerie, déco

Michel Tribut 02 47 96 98 18
Peinture, plâtrerie sèche

Boulangerie Godineau ... 02 47 96 03 78

Multiservice Igorandais... 02 47 96 98 62
Épicerie, dépôt de pain

Philippe Gachet 02 47 96 94 17
Électricité générale

Top services 02 47 96 92 87
Plomberie, électricité

D. Hérisson Alter'Elec 06 62 77 75 52
Électricité

Frédéric Gravelaine 02 47 96 92 16
Graphisme, communication, web design

Nicolas Touzet 06 08 85 23 53
Informatique

Au bonheur des mots Florence Augustine 02 47 96 03 74
Relecture, correction, rédaction de comptes rendus

Au passé simple 02 47 96 93 18
Antiquités, brocante

La Pat'in de Lili 06 79 45 02 26
Relooking de meubles et d'articles de décoration

Lioussia Bijoux 06 68 99 14 62
Créatrice bijoux contemporains

Jean Pichard 06 72 04 44 93
Plomberie, chauffage

Quentin Rebeyrolle 02 47 96 75 86
Plomberie, chauffage

Vincent 02 47 96 17 21
cuisinier de campagne restaurateur

Pizzeria Caza 06 67 22 86 15
Camion pizza

Les P'tites Terrasses 09 83 01 76 96
bar, restaurant, relais Poste

Des poules et des vignes Gabriel Simon 07 78 81 63 44
Élevage, conserverie

Jean-Marie Richer 02 47 45 97 41
Entretien sépultures

Luis Nunes Gorge 06 75 87 68 66
Magnétiseur, bien-être

Rachel Tiphanneau 06 72 84 06 35
EFT Magnétisme

Valentine Verna 06 26 68 18 37
Relaxologue

Tout pour toits - Q.Launay & F. Chassier 06 99 31 28 11 - 06 60 30 28 15
Charpente, couverture

David Valence 02 47 96 27 10
Marqueterie, ébénisterie d'art

Anthony Chenafi 06 68 53 91 84
Création et fabrication meubles sur mesure

TRANSPORT

Transports Vuillemot Frères 02 47 96 92 44

Taxi Romain 02 47 96 75 75 ou 06 25 37 92 97

IMMOBILIER

J. Dupont conseiller 07 55 64 23 92

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Cabinet d'infirmières Poitevin & Dubreuil
02 47 96 95 72

HÉBERGEMENT

Clos des Bérangeries 02 47 96 94 17
Chambres d'hôtes

Madeleine Fauquet 02 47 96 90 09
Chambres d'hôtes B&B

Château de Planchoury 02 47 96 81 52 ou 06 87 83 70 77
Gîtes et chambres d'hôtes

Manoir La Rumillette 02 36 16 37 85
Chambres d'hôtes

Villa Garnier 02 47 96 64 69
Chambres d'hôtes

Gîte de la Pailerie - Jean-Paul Duval 06 85 43 22 68
Gîte

Gîtes des Forges - Annie Sorin 06 03 01 27 73
Gîte

Le bout du monde - Pélagie Weiss 06 69 31 73 46
Gîte

Auberge de la Bonde 02 47 96 83 13
Hôtel restaurant

Hostellerie du Château de Rochecotte**** 02 47 96 16 16

RÉCEPTION - ÉVÉNEMENTIEL

Château de Planchoury 02 47 96 81 52 ou 06 87 83 70 77
Organisation de repas de groupe

MARAÎCHERS

Martine et Thierry Poussin 02 47 96 92 48
Maraîchers, marchés

Erwin Vandenberghe 02 47 96 93 20
Culture, espèces anciennes

VITICULTEURS

Château de Minière, K. Van Den Bergh 02 47 96 94 30

Xavier Courant, vigneron 02 47 96 99 67

Domaine des Chesnaies P. Boucard 02 47 96 98 54

Stéphanie Degaugue 02 47 96 92 31
Dupuis père et fils, vigneron

Jean-Paul et Laurent Duval-Voisin 02 47 96 97 46

Gilles et Gérard Galteau 02 47 96 95 91
..... 02 47 96 90 91 ou 02 47 96 98 95

Nau Frères, Patrice et Bertrand Nau 02 47 96 98 57

Nathalie Omasson, vigneronne 02 47 96 90 26

Domaine des Ouches, T. et D. Gambier 02 47 96 98 77

COURS

- » Publication éditée à : 1200 exemplaires
- » Directeur de la publication : **Daniel Sans-Chagrin**
Maire de Coteaux-sur-Loire
- » Coordination : **Mireille Dicroco // Hélène Favier**
- » Réalisation : **Frédéric Gravelaine**
02 47 96 92 16
- » Régie publicitaire et impression : **Imprimerie Gambetta**
02 47 24 02 07



COTEAUX SUR LOIRE

Adresse mairie : 62, rue Dorothee de Dino
37130 COTEAUX-SUR-LOIRE

Tél. : 02 47 96 98 15
Mail : mairie@coteaux-sur-loire.fr

Site internet : coteaux-sur-loire.fr





